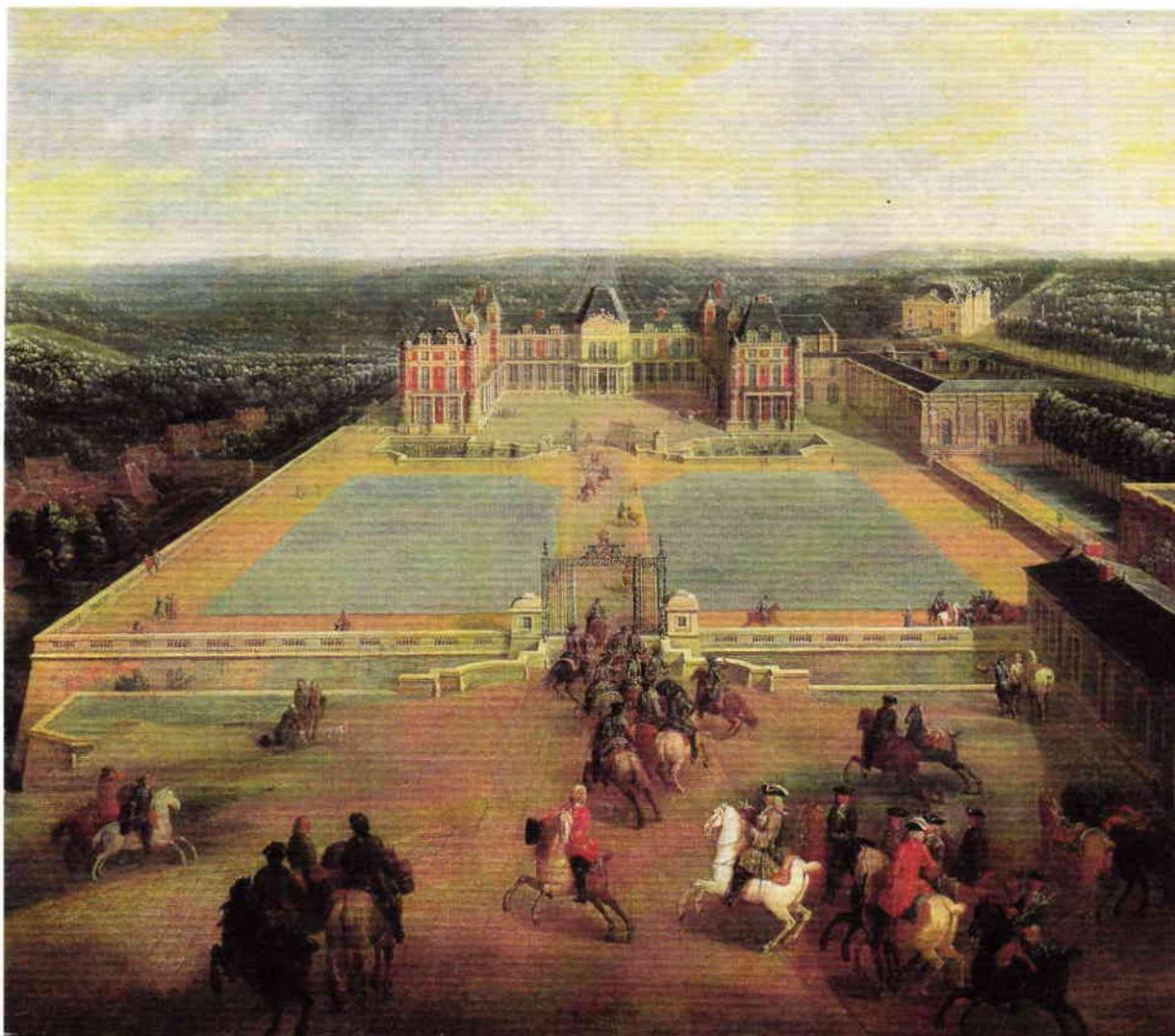


Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

Bulletins N^{os} 116 et 117

2005 - N^{os} 1 et 2



Vue du Château-Vieux de Meudon (Pierre-Denis MARTIN 1723)
On remarque à l'Ouest du Château le bâtiment dit « Aile des Marronniers » que prolonge sa terrasse

SOMMAIRE

| | |
|---|------|
| La création de la Grande Terrasse | p.3 |
| Les contreforts décoratifs du mur de la terrasse de Beauvais | p.17 |
| La terrasse des Marronniers : à la recherche d'un « point riche » disparu | p.21 |
| La partie Nord de la Grande Perspective : constat et propositions d'aménagement... .. | p.29 |
| Nouvelles brèves | p.31 |

TAPISSERIE
SIÈGES
CADEAUX
STORES
PAPIERS PEINTS

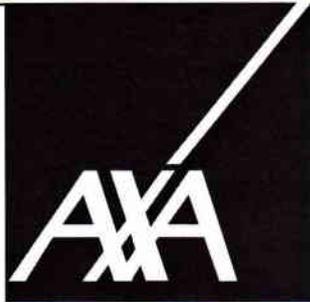
"Bellevue Décoration"

Maison fondée en 1926

J. DESCOUT

RIDEAUX
LITERIE
LUMINAIRES
CANAPÉS
TENTURES MURALES

21, rue Marcel-Allégot, 92190 MEUDON - ☎ 01 45 34 11 78 - Fax 01 45 34 94 06



**Catherine
MUNOZ**

Agent Général

*Un Conseiller
à votre service*

ASSURANCES

CRÉDITS

PLACEMENTS

28 bis, rue de la République, 92190 MEUDON
☎ 01 45 34 16 13 - Fax 01 46 26 16 44

**IMPRIMERIE TYPO-OFFSET
REPROGRAPHIE**

J'imprim

Réalisation de tous travaux

26, rue Drouet-Peupion

92240 MALAKOFF

☎ 01 47 36 21 41

Fax 01 47 36 21 94

E-mail : j.imprime@wanadoo.fr



BULLETIN D'ADHÉSION

Mme, Mlle, M. _____

Adresse : _____

adresse, pour l'année en cours, au Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon, 6, avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon.

un chèque bancaire

d'un montant de : _____ F

MEMBRE ACTIF 20 € MEMBRE BIENFAITEUR, À PARTIR DE 25 €

Date : _____

Signature :

La cotisation annuelle comporte le service du Bulletin (3 numéros par an)

LA CRÉATION DE LA GRANDE TERRASSE

La Grande Terrasse de Meudon occupe une place capitale dans l'histoire monumentale. Cet ensemble a vu intervenir les plus grands maîtres d'œuvre : SERLIO, le PRIMATICE, Louis LE VAU, Jules HARDOUIN-MANSART et les maîtres d'ouvrage sont quant à eux les plus importants personnages de leur temps. Il s'agit du Cardinal de Lorraine qui jette les bases de l'organisation spatiale du site, d'Abel SERVIEN, qui partageait la surintendance des finances du royaume avec FOUQUET à une époque où – est-ce un hasard ? – le chantier de Vaux-le-Vicomte était en pleine activité. Il s'agit enfin de LOUVOIS et du roi lui-même qui achèvera un chantier d'une ampleur colossale entamé un siècle et demi plus tôt. L'importance de ce qui n'est pourtant que l'avant cour du Château Vieux de Meudon est telle que Louis XIV, probable rédacteur d'une *Manière de montrer Meudon*¹, consacre la « superbe terrasse »² comme point de départ et d'arrivée de l'itinéraire de visite³.

Aujourd'hui, la Grande Terrasse a perdu son château, sa cour, son saut de loup (large fossé) et ses parterres. Tantôt aire de jeux, terrain de sports, ou parc « tous publics » de Meudon, bien loin des fastes du Grand Siècle, on a peine à y reconnaître l'un des seuls ensembles architecturaux et paysagers réellement majeurs de l'histoire. Pourtant, quelques signes sont là pour nous indiquer comme la présence cachée d'un chef d'œuvre absolu qu'on n'aurait pas su reconnaître : l'aspect réellement monumental des immenses tapis verts, le graphisme du parapet rectiligne qui découpe le paysage comme un second horizon, la singularité des contreforts décoratifs marquant la séparation avec la terrasse supérieure ou bien encore l'Orangerie et sa salle fraîche quasi symbole d'une conception unifiée pour ne pas dire fusionnelle du jardin et de l'architecture. La dénomination de « Grande Terrasse » n'est employée que pour une seule autre réalisation, celle de Saint-Germain-en-Laye, qui, bien que d'une conception tout à fait différente, revêt également un caractère exceptionnel.

La Grande Terrasse ne serait pas seulement une des trois parties constituantes de la Grande Perspective

dont on entend tant parler ici à Meudon depuis maintenant 25 ans⁴. Par contre, le génie qui a présidé à sa conception et que nous tenterons de décrypter ici, laisse deviner ce que fut le tour de force mis en oeuvre pour aménager le parc et le domaine de Meudon dans son ensemble.

Les bases historiographiques

Depuis le début du siècle, le domaine de Meudon et ses châteaux ont suscité l'intérêt des chercheurs et des historiens. Les principales contributions sont celles du vicomte de GROUCHY⁵, de Paul BIVER qui publia ses travaux sur Meudon en 1923⁶ et de Paul LEBRET qui, dans la revue *L'Architecte*, livra le résultat de ses recherches⁷. Plus récemment, les connaissances sur l'évolution du domaine de Meudon ont bénéficié d'avancées capitales grâce aux nombreuses publications de Marie-Thérèse HERLEDAN⁸ qui concrétisent plus de vingt années de travail, à l'étude magistrale de Françoise BOUDON consacrée

⁴ Nous faisons ici référence au mouvement d'intérêt pour la Grande Perspective et le domaine de Meudon né en 1980, année du patrimoine. La Grande Perspective avait été à cette occasion choisie avec Vincennes et Port Royal, comme l'un des 3 sites d'Ile-de-France à mettre en valeur et à réhabiliter.

⁵ Vicomte de GROUCHY, « Meudon, Bellevue et Chaville », *Mémoire de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 20, (1893), p. 51-206.

⁶ Paul BIVER, *Histoire du château de Meudon*, Paris, Jouve & Cie, éditeurs, 1923 (réimpression, Marseille, éditions Jeanne Laffitte, 1981).

⁷ Paul LEBRET, « Les châteaux de Meudon », *L'architecte. Revue mensuelle de l'art architectural ancien et moderne*, 2^e année, 1907, p. 77-84.

⁸ Citons ici les contributions les plus importantes pour la question de la Grande Terrasse : 23 marchés concernant des travaux exécutés par SERVIEN [...] (suivi de deux marchés de travaux sous le duc de Guise) ; document dactylographié, s.d. ; « Servien à Meudon. Le domaine. La Grande Terrasse », *Bulletin de la Société des Amis de Meudon*, 171 (octobre 1986), p. 687-705 ; « Peut-on dater l'Orangerie de Meudon », *Bulletin de la Société des Amis de Meudon*, 174 (septembre 1987), p. 769-781 ; « L'escalier d'Aristote », *Bulletin de la Société des Amis de Meudon*, 178 décembre 1988), p. 883-890 ; *Le domaine de Meudon, actualisation des sources*, rapport dactylographié, 1995 ; « Meudon au milieu du XVI^e siècle », Paris et Ile-de-France. Mémoires, t. 47, 1996, p. 175-205 et enfin, en collaboration avec nous-même, « marchés de travaux pour le domaine de Meudon sous Abel SERVIEN (1656-1658), *Polia, revue de l'art des jardins*, 2 (2004-2), p. 73-88.

¹ B. N., Cabinet des estampes et de la photographie, Va 92, t. 7.

² C'est ainsi qu'il la nomme.

³ « Il faut arriver par l'avenue, et ensuite passer par la superbe terrasse, pour arriver dans la cour, où l'on doit descendre de carrosse [...]. On finira la promenade par faire le tour de la superbe terrasse et revenir par le Quinconce ».

aux jardins d'eau et de pente à la Renaissance⁹ et aux découvertes de Michel BORJON et de Guy-Michel LEPROUX¹⁰. Avant cela, Michel JANTZEN, architecte en chef des Monuments historiques, avait réalisé en 1979, dans le cadre du « plan Jantzen »¹¹ une synthèse historique agrémentée de restitutions graphiques des principales étapes de l'évolution du domaine de Meudon. Après de tels travaux, on ne saurait prétendre à une redécouverte complète du sujet. Cependant, de nouvelles méthodes d'analyse, des recoupements d'informations, permettent de faire évoluer quelque peu l'état des connaissances concernant la Grande Terrasse. Ainsi serons nous amené à retirer à LE NOTRE une partie de l'intervention qui lui fut attribuée du temps de Louvois et à la rendre à Louis LE VAU, qui a pu être associé à LE NOTRE, du temps d'Abel SERVIEN, environ vingt cinq années auparavant.

Le site avant SERVIEN

Le site de Meudon à l'arrivée de SERVIEN n'est pas un terrain vierge sur lequel tout reste à faire. Depuis la Renaissance, il a fait l'objet d'aménagements importants. Ainsi, Antoine SANGUIN avait fait reconstruire le château par Sebastiano SERLIO en même temps qu'il fit de nombreuses acquisitions de terrains dans le but de donner plus de dégagement au bâtiment¹².



Fig.1 : « Vue et perspective du chasteau de Meudon appartenant à Messieurs de Guise » (Israël SYLVESTRE – deuxième moitié du 17^{ème})

À cette époque, le château est implanté sur une butte limitée à l'Est par une pente continue jusqu'aux rives de la Seine, au Nord et au Sud par des ravins ou vallons. À l'Ouest, le site communique par une pente faible avec le plateau sur lequel sera ultérieurement créé le grand parc. Le vallon au Nord du château est montré avec plus ou moins d'exactitude sur une gravure d'Israël SILVESTRE représentant une vue du château depuis le Nord-Ouest (fig. 1). La profondeur et la largeur de ce vallon peuvent quant à elles être estimées en observant l'élévation du mur principal de la Grande Terrasse dont la partie basse présente une forte dépression correspondant au profil à cet endroit du vallon comblé par SERVIEN (fig. 2).

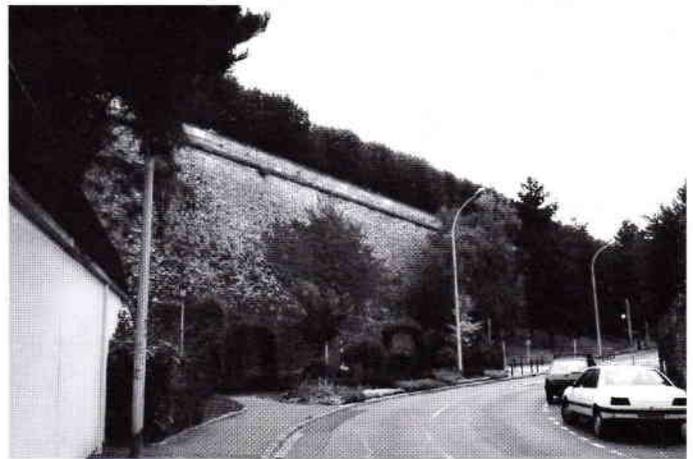


Fig.2 : Le mur Nord-Est de la Grande Terrasse (Cliché : Frédéric SICHET)

Antoine SANGUIN fit donation de son domaine le 2 novembre 1527 à sa nièce, Anne de PISSELEU, maîtresse de François I^{er}. En 1539-1540, la duchesse d'Étampes fera ajouter deux ailes en retour au château construit pour son oncle¹³ et vendra le domaine de Meudon en 1552, soit quelques années après le décès de François I^{er} (1547), à Charles de Lorraine, duc de Chevreuse, archevêque-duc de Reims et pair de France. La construction de l'aile Est pour Anne de PISSELEU obligea probablement à remblayer le terrain en pente et donc à construire un mur de soutènement au droit de la façade¹⁴. Ainsi fut créée une terrasse assez étroite, donnant des points de vue à l'Est vers la rivière de Seine et au Nord-Est vers Paris¹⁵.

⁹ Françoise BOUDON, « Jardins d'eau et jardins de pente dans la France de la Renaissance », *Architecture, jardins, paysage. L'environnement du château et de la villa aux XV^e et XVI^e siècles*, actes du colloque tenu à Tours du 1^{er} au 4 juin 1992, Paris, Picard, 1999, p. 137-183.

¹⁰ Michel BORJON, Guy-Michel LEPROUX, « Gabriel SOULIGNAC, architecte de la maison de Guise », *Cahiers de la Rotonde*, 17 (1996) p. 63-107.

¹¹ Michel JANTZEN, *Plan général des jardins et châteaux de l'ancien domaine de Meudon*, rapport dactylographié, 3 vol., 1979.

¹² A. N. O¹ 3818n chap. X, section 5 et O¹ 3807. Voir également Marie-Thérèse HERLEDAN, 1996, p. 180.

¹³ Marie-Thérèse HERLEDAN, 1995.

¹⁴ Françoise BOUDON (*op. cit.* note 9, 1999) met en évidence que le mur est strictement limité à l'aile orientale du château et parle d'un « terrain remblayé ». p. 152.

¹⁵ Quelques années plus tard, en 1571, un marché du 10 avril 1571 pour des ouvrages de second œuvre mentionne de nouveau la terrasse côté village et fournit des informations complémentaires sur son aspect : « Plus fault paver la gallerye basse du costé du villaige, ensemble (le) porticque pour sortir sur la terrasse du costé du villaige de pavé de lyez taillé et maçonné comme celle cy dessus declarez » (Catherine GRODECKI, documents du minutier central des notaires, p. 117-119)

L'intervention de Charles de GUISE (1525-1574), cardinal de Lorraine

Charles de Guise fit modifier la partie centrale de l'aile Est du château pour créer un cabinet accueillant des têtes en marbre de sa collection parmi lesquelles celle d'ARISTOTE. Le philosophe grec donnera ainsi son nom à ce cabinet et plus tard à l'escalier à deux rampes qui sera construit par LOUVOIS dans l'axe du cabinet. Parallèlement, le PRIMATICE, probablement maître d'œuvre de l'ensemble des travaux à cette époque, réalisa d'autres embellissements au château avec la création de deux galeries adossées aux ailes latérales côté cour, d'une petite chapelle au centre de l'aile ouest en symétrie du cabinet d'Aristote et de lucarnes pour éclairer les combles¹⁶.

L'intervention la plus remarquable due à Charles de GUISE est cependant la création de la Grotte, située à ce qui est aujourd'hui l'Observatoire avec sa grande coupole, grotte dont le projet est confié au PRIMATICE en 1552. Le chantier durera jusqu'en 1559 et les travaux furent accompagnés en 1558 par l'aménagement d'un parterre devant la grotte¹⁷.

Il n'existe pas de plan représentant l'état du domaine à cette époque et la façon dont s'opère la liaison entre la Grotte et le Château, mais, comme l'a montré Françoise BOUDON, il existe à la suite des travaux de 1558 une « terrasse continue – sinon rectiligne – depuis la grotte jusqu'à l'extrémité de l'aile orientale du château (sur ce côté, elle englobait la petite terrasse construite en 1540) »¹⁸. En fait, qu'il s'agisse de la Grotte ou des terrasses entre celle-ci et le Château¹⁹, le projet du cardinal de Lorraine resta inachevé jusque bien après sa mort le 23 décembre 1574, puisque le chantier meudonnais ne reprit que vers 1618. Entre temps, les troubles politiques et les guerres de religion avaient éclaté.

Les travaux de Charles de LORRAINE (1571-1640), quatrième duc de Guise

Trois marchés de travaux sont les documents capitaux qui permettent de connaître les chantiers menés au début du XVII^e siècle. Il s'agit tout d'abord d'un marché

de terrassement du 27 juillet 1618²⁰, par lequel Gabriel SOULIGNAC, architecte et entrepreneur, s'engageait à remblayer le vide au revers du mur de soutènement d'une terrasse nouvellement construite au Sud-Est du château. Le second marché passé le même jour concerne des travaux à réaliser au château²¹. Le dernier marché passé le 17 mars 1623 concerne de nouveau la terrasse, mais dans sa partie haute cette fois²² puisqu'il s'agit de construire entre la Grotte et le Château le mur de soutènement qui sépare actuellement la Grande Terrasse du parc au-dessus.

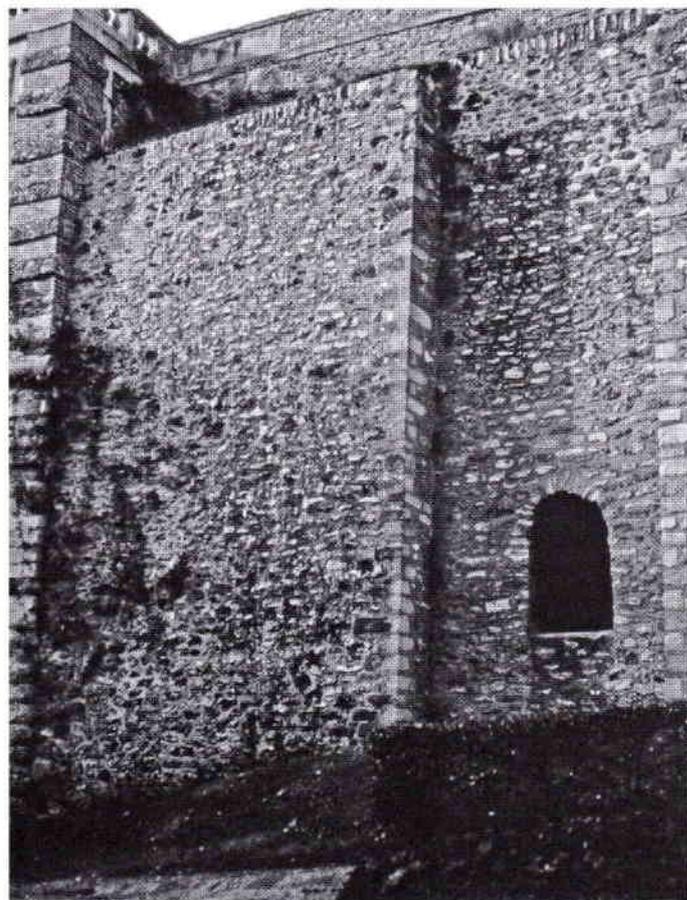


Fig.3 : Contreforts du mur Sud-Est de la Grande Terrasse
(Cliché : Frédéric SICHET)

Le marché de terrassement du 27 juillet 1618 est un document d'une exceptionnelle richesse. On peut en tirer de multiples informations. La première est que le mur de soutènement de la Grande Terrasse a été construit dans sa portion située au Sud du Château. Il s'agit de la portion de mur qui comporte des contreforts et qui est actuellement comprise entre l'escalier d'Aristote et le bastion à l'angle de la terrasse (fig. 3). Par ce marché,

¹⁶ Devis des ouvrages de maçonnerie de pierre de taille à faire pour Charles, Cardinal de Lorraine, en son château de Meudon « pour le parachèvement de la galerie encommancée à faire audit lieu », Les marchés ont été publiés par Catherine GRODECKI, doc du minutier central des notaires. Herlédan, 1987, p. 771.

¹⁷ Marché du 1^{er} janvier 1558, A. N. M. C. LXVIII, 23, publié par Charles SAMARAN, « Le Primatice et les Guises d'après des documents inédits », *Études italiennes*, t. 3, 1921, p. 16-17.

¹⁸ F. BOUDON, *op. cit.* note 9, 1999, p. 153.

¹⁹ Voir plus bas la reprise des travaux de terrassement pour débayer et aménager l'espace entre le château et la grotte entre les années 1618 et 1623.

²⁰ A. N. M. C. XXIV, 132. Marché publié par M.-T. HERLEDAN, *op. cit.* note 8, 23 marchés [...].

²¹ A. N. M. C. XXIV, 132. Marché publié par M. BORJON et G.-M. LEPROUX, *op. cit.* note 10, 1996, p. 103-104. Ces travaux concernent la façade Sud du château en vis-à-vis du parterre qui allait être créé grâce aux travaux de terrassement.

²² A. N. M. C. CXV, 45. Marché publié par M. BORJON et G.-M. LEPROUX, *op. cit.* note 10, 1996, p. 104-106.

SOULIGNAC s'engageait en plus des opérations de terrassement à « *ravaler lad. muraille et pilliers bouttant de haut en bas de chaulx et sable pour la protection de lad. muraille* ». Le mur de soutènement était donc à l'origine enduit.

Si le but premier du marché est de remplir le vide laissé au revers du mur de soutènement, l'autre information, capitale du point de vue de l'évolution des dispositions de la Grande Terrasse est que le parterre du Château va être créé²³. Aussi la façon dont sont extraits les remblais est-elle intéressante puisque le marché emploie la formule suivante : « *terres qu'il convient trancher [...] suyvant l'allignement qui a esté pris* ». Outre le remblaiement de l'intrados du mur de soutènement et le nivellement du futur parterre, on prépare aussi l'aménagement de l'endroit où sont pris les remblais puisqu'on y a mis en place un piquetage (l'allignement). La logique, tout aussi bien que la façon récurrente dont sont organisés tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles les chantiers de terrassement veulent que le site déblayé se trouve à proximité immédiate du site remblayé. Bien que les termes du marché soient trop vagues pour qu'on puisse situer avec précision l'endroit où a été pris l'allignement, il est intéressant de constater que de façon annexe, le contrat prévoit, dans le cas où trop de déblais proviendraient de la zone piquetée, de remblayer l'extrémité du parterre de la Grotte²⁴. L'éventualité qu'il puisse y avoir trop de déblais confirme donc qu'on vise aussi à aménager le site d'où ils sont extraits.

Le dernier point à retenir du document signé le 27 juillet 1618 est qu'il mentionne trois autres marchés. L'un d'entre eux concerne évidemment l'édification du mur de soutènement²⁵. Les deux autres signés le 20 février 1618 concernent les terrassements nécessaires pour, d'une part niveler la surface du parterre devant la grotte et d'autre part « *oster la terre dentre le corps de logis et*

²³ « *Lesquelles terres seront transportées dans le fondz où est la muraille à présent faite (...) et pour le reste autant que contient le dessein du parterre et des allées, et se fera le remplissage au mesme niveau que le plan dud. parterre et suyvant la quadrature d'iceluy.* »

²⁴ « *sil y en a de plus sera tenu loster suyvant ledict allignement et le transporter au bout du parterre, du costé du jardin de la Grotte.* »

²⁵ Si la date du marché n'est pas indiquée, celle de la réception des travaux, le 19 juillet 1618 l'est. Les travaux de maçonnerie pour la construction du mur et ceux de remblaiement se déroulent donc dans une quasi continuité. Accessoirement, la quantité de muraille mise en œuvre est indiquée : 521 toises, 15 pieds 3 quarts. Sur l'analyse de cette quantité, nous ne suivons pas l'avis de Michel BORJON et Guy-Michel LEPROUX qui considèrent que cette surface correspond à la longueur du grand parterre pour une hauteur moyenne du mur de 12 toises (soit 24 mètres), car la hauteur du mur de terrasse pour cette portion n'excède jamais 15 mètres.

le boys ». On doit donc, à la suite de Marie-Thérèse HERLEDAN s'interroger sur la réalisation effective des travaux de terrassement commandés par le PRIMATICE en 1558²⁶. À la lecture du marché de terrassement du 27 juillet 1618, on s'aperçoit donc que c'est un vaste chantier d'aménagement des abords du Château et de la Grotte qui est en cours d'exécution et qui vise entre autre à régulariser l'espace entre les deux bâtiments, travaux que n'avait pas pu exécuter, au moins complètement, le cardinal de Lorraine.

Le devis et marché du 17 mars 1623 s'inscrit lui aussi dans le cadre de l'opération d'aménagement de la connexion entre le Château, son parterre nouvellement créé et la grotte. Il concerne l'édification du mur de soutènement orné de gaines décoratives entre la grotte et le château, c'est-à-dire approximativement à l'endroit qui venait d'être déblayé et régularisé dans le cadre des marchés de 1618 et éventuellement d'autres marchés postérieurs qui seraient inconnus de nous²⁷. Le mur de soutènement qui est alors construit comporte la section qui existe encore de nos jours dans l'alignement de la Grotte, un retour percé d'une grande porte cochère vers le pavillon d'angle du château (pavillon Sud-Ouest) dans l'alignement de la façade Sud et un prolongement vers la clôture du parc en direction du Nord. Parallèlement à l'édification du mur de soutènement orné, il est demandé à SOULIGNAC de réaliser un escalier permettant de passer du « *grand parterre* »²⁸ à la terrasse supérieure, appelée aussi terrasse du petit pont, où commence le parc.

Une étape capitale vient d'être franchie dans l'évolution des dispositions du territoire compris entre la Grotte et le Château puisque, pour la première fois, le raccordement entre les deux bâtiments disposés de façon biaise est réalisé grâce à la construction du mur de soutènement supérieur et à l'aménagement du « *grand parterre* » devant le Château. À ce sujet, un marché d'entretien signé le 13 mai 1636, soit quelques années seulement après l'achèvement des travaux, nous apporte d'intéressants détails²⁹. Il y est question d'entretenir les deux parterres, c'est-à-dire le parterre de la Grotte et le parterre « *d'en haut* » ainsi que le triangle qui est entre la grotte et le grand parterre et où seront aménagés plus tard au cours du XVII^e siècle les berceaux de treillage.

²⁶ « *Peut-on dater l'orangerie de Meudon ?* », Bulletin de la Société des Amis de Meudon, n^o 174, p. 773.

²⁷ Le titre exact du devis et le suivant : « *Devis de la muraille et autres ouvrages qu'il convient faire au chasteau de Meudon pour revestir les terres de la fasse du grand parterre du costé du parc depuis le pavillon de la grotte qui est imparfait jusques au perron qu'il convient faire pour monter audict parc et depuys ledict perron jusques à la closture dudict parc.* »

²⁸ C'est ainsi qu'est désigné le parterre au Sud du Château.

²⁹ A. N. M. C. CXV, 71. Nous devons la découverte de ce document une fois de plus à Marie-Thérèse HERLEDAN.

Ce triangle sert bien évidemment à opérer le raccordement entre les deux axes biais du Château et de la Grotte. Le marché d'entretien précise que cet espace triangulaire est traité avec des palissades végétales que Claude PETIT, le jardinier, doit tailler dans le cadre de l'exécution de son contrat. Ce triangle était donc plutôt traité en bosquet que comme un espace ouvert tel un parterre. Sur la disposition de ce parterre, le *Supplément des antiquités de Paris*³⁰ donne quelques précisions supplémentaires : « Le jardin est médiocrement grand, fait en parterres, bordures, allées nues et environné des allées, couvertes de beaux arbres, avec balustrade d'où se découvre un fort grand pays et de grandes plaines [...] ».

Parallèlement, le marché de 1623 prévoit quelques travaux dans le Château³¹ et la restauration d'une partie du mur du grand parterre vers le village qui avait pourtant été construit cinq ans auparavant. Cette restauration prévoit en fait la démolition d'une portion d'environ 28 mètres sur 14 et sa reconstruction avec une épaisseur à la base de presque deux mètres, un profil en talus et des contreforts à l'identique de ceux qui existaient déjà. Ce descriptif permet éventuellement de reconnaître la partie à l'extrême Sud de la terrasse qui présente une maçonnerie fort épaisse avec talus mais dont les contreforts et le linéaire de presque quarante mètres ne correspondent plus tout à fait aux clauses du marché (fig. 3).

En résumé, en 1623 (fig. 4), le secteur du domaine qui nous intéresse comporte la Grotte précédée de son parterre, un mur de soutènement reliant la Grotte au Château et se terminant par la terrasse dite du petit pont, le Château avec au Sud le grand parterre, un mur de terrasse correspondant à la portion Sud de la terrasse actuelle et au Nord la cour du Château séparée du village par un mur courbe.

L'intervention d'Abel SERVIEN à la Grande Terrasse

Marie-Thérèse HERLEDAN a montré que les acquisitions d'Abel SERVIEN pour constituer la Grande Terrasse ont commencé en janvier 1655. Ces acquisitions se sont poursuivies jusqu'en octobre 1658³². Vingt et un contrats de vente ont ainsi été signés sur une période d'un peu moins de quatre ans, mais entre temps, le chantier de construction de la Grande Terrasse avait commencé. Les derniers contrats indiquent que les maisons sont « *encomblées* »³³ et en effet, le marché pour le comblement

du revers du grand mur formant le côté Est de la Grande Terrasse avait été signé le 12 juillet 1656³⁴. Par ce marché, l'entrepreneur s'obligeait à exécuter les travaux entre novembre 1656 et mars 1657.

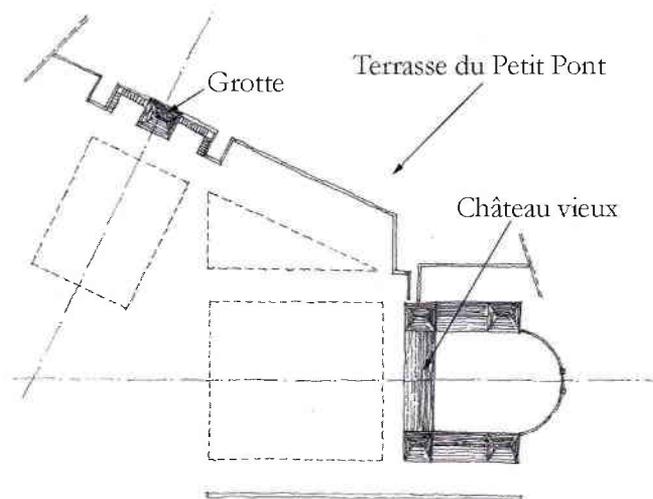


Fig.4 : Emplacements du Château et de la Grotte en 1623
(Dessin : Frédéric SICHET)

Les clauses du marché semblent indiquer que le comblement s'effectuait au fur et à mesure de l'édification du mur en maçonnerie. Il est en effet stipulé que l'entrepreneur s'engageait à combler le vide laissé derrière la maçonnerie pour « *parfaire la terrasse que ledit seigneur a fait commencer au-devant de son château dudit Meudon tout le long de la muraille qui sera*³⁵ *continué pour soutenir lad. terrasse depuis le bout de la muraille qui est déjà commencé jusques au chemin de Paris proche la maison du sieur Sauvat* ». On sait que cette dernière maison se trouvait au Nord de la Grande Terrasse³⁶ ; par conséquent, le chantier de maçonnerie et de remblaiement se déroulaient bien en partant du pied du Château pour aller vers le Nord, ce qui devait en faciliter l'exécution, les maçons pouvant stocker des matériaux à proximité immédiate de la tranche de muraille qu'ils montaient, aussi bien en haut qu'en bas de celle-ci. Cette façon d'organiser le chantier devait également permettre de réaliser la terrasse plus rapidement puisque la construction du mur et le remblaiement du revers se déroulaient quasi simultanément. Il semble que cette façon d'organiser le chantier soit inspirée des méthodes éprouvées alors depuis longtemps et employées pour construire les fortifications.

³⁰ D.H.I., *Supplément des antiquités de Paris avec tout ce qui s'est fait et passé de plus remarquable depuis l'année 1610 jusque à présent*, Paris, 1639, p. 89-90.

³¹ Réalisation de deux fosses d'aisance.

³² Marie-Thérèse HERLEDAN, *op. cit.* 1986, p. 687-705.

³³ Marie-Thérèse HERLEDAN, « Les perspectives de Meudon et la constitution foncière d'un axe (16^{ème}-17^{ème} siècle) », *Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon, bulletin n° 105 - 2001 - n°2*, p. 11.

³⁴ A. N. M. C. CXII, 69. Le marché pour la construction du mur de soutènement n'a pas à notre connaissance été à ce jour retrouvé.

³⁵ Nous soulignons l'emploi du futur.

³⁶ Marie-Thérèse HERLEDAN, *op. cit.* 1986 (se reporter à la restitution graphique de l'état des propriétés avant construction de la terrasse).

Comme nous l'avons déjà fait remarquer lors du chantier de construction de la terrasse au niveau du parterre du Château en 1618, le remblaiement est aussi l'occasion de préparer l'aménagement du site où sont prélevés les déblais. L'« *entrepreneur prendra des terres aux environs desdits lieux qui lui seront monstrez de la part dud. Seigneur qui les lui a faict voir et y fera led. entrepreneur ses fouilles esgales et le plus de niveau et alignement de droite ligne que faire se pourra sans y laisser aucun creux en sorte que le fonds des terres sur lesquelles lesd. fouilles seront faictes demeurent en état d'être facilement labourées et cultivées fors aux endroitz où il sera nécessaire d'escarper la terre auxquels il fera lesd. escarpements uniment et tout d'un niveau.* »

À l'été 1658, le chantier concernant le grand côté de la terrasse devait être achevé, car un nouveau marché fut signé le 16 juillet pour commencer la construction du mur en retour au Nord³⁷.

Parallèlement à la construction de la Grande Terrasse, la réalisation de la terrasse haute (ou terrasse de Beauvais) était engagée. Le 2 mars 1658, Pierre COUVERT s'associe avec Louis MARIE, Jean BERNARD, Claude BOURDON et Jean BOUSSUR, tous tailleurs de pierre pour réaliser les contreforts en forme de termes du mur de la terrasse de Beauvais, ceci en exécution d'un marché précédemment passé entre Pierre COUVERT et Monsieur de LEPINE, représentant de SERVIEN³⁸. Le 27 mars 1658, un autre contrat est passé entre différents tailleurs de pierre³⁹ pour la réalisation de 30 contreforts décoratifs de « *chacun 21 assises de Rusticq [...] conformément à ceux qui sont proches de la grotte* »⁴⁰. Le même jour, Jean COLLO, qui avait obtenu semble-t-il un important marché⁴¹ pour la réalisation du mur de la terrasse et de son décor, sous-traite à Guillaume DUCHASME la réalisation des appuis et cordons de la partie sommitale du mur toujours « *conformément aux anciens qui sont proches la Grotte* »⁴². En fait, Guillaume DUCHASME s'engageait à fournir les pierres du cordon et de l'appui, taillées et prêtes à l'emploi⁴³.

Les travaux de SERVIEN ne s'arrêtent pas à la seule construction des deux terrasses, puisqu'au Sud du Château cette fois il entreprit la construction de l'Orangerie et de son annexe, de la salle fraîche qui la surmonte et du bastion d'angle, habile motif architectural servant à réaliser le raccordement avec la portion de terrasse à gros contreforts réalisée par Gabriel SOULIGNAC pour GUISE⁴⁴. Le mur de soutènement Sud qui servait d'appui à tout cet ensemble fut réalisé lors de la même campagne de travaux. L'analyse de la composition que nous proposons plus bas confirme que l'aménagement de l'Orangerie, de la loggia, du bastion, du parterre et de l'avant-cour du Château s'inscrit dans un projet unique et cohérent pensé d'un seul jet.

Le 8 avril 1657, un marché est passé pour la fourniture d'une très importante quantité de briques, matériaux destinés à la construction de l'Orangerie⁴⁵. Un peu plus d'une année après le marché pour la fourniture des briques, le 16 octobre 1658, un autre contrat est signé⁴⁶ avec un maçon limousin. La description du programme de travaux, les quelques éléments de localisation des ouvrages ainsi que les quantités indiquées tendent à montrer que le chantier concerne l'achèvement du bastion à l'angle de la terrasse⁴⁷. Entre la date des deux marchés, le témoignage de voyageurs hollandais⁴⁸ apporte des précisions intéressantes sur le chantier de l'Orangerie, de la salle fraîche et du bastion en cours d'exécution : « *A la pente du premier parterre qui regarde le village le Sr Servien fait bastir de nouvelles orangeries, ne s'étant pas contenté des premières ; elles sont fort longues et couvertes de plomb et justement exposées au soleil levant. On nous dit qu'il avoit desseïn de bastir au bout un petit pavillon pour être tout-à-fait en son particulier et que le dessus de l'orangerie lui servira de galerie* »⁴⁹. À lui seul, ce témoignage confirme que le côté Sud de la terrasse en retour du mur à gros contreforts construit en 1618 est traité en simple pente avant l'intervention de SERVIEN. Le petit pavillon devant servir de retraite à SERVIEN pourrait correspondre au bastion qui communique

⁴⁴ Il faut rappeler que les divers travaux se rapportant à la grande terrasse, bien qu'eux-mêmes gigantesques, font partie d'un programme bien plus vaste qui comprend aussi l'aménagement de la partie sud de la grande perspective jusqu'à la pièce d'eau hexagonale (étang de Chalais), la clôture du parc et sa plantation pour au moins 100 arpents et les modifications apportées au Château.

⁴⁵ Marie-Thérèse HERLEDAN, *op. cit.* note 8, 1987, p. 774.

⁴⁶ A.D. Yvelines, E. 7111 à E 7116. Marie-Thérèse HERLEDAN, document 19.

⁴⁷ Nous ne suivons pas sur ce point l'avis de Marie-Thérèse HERLEDAN qui pense que ces travaux visent à « *raccorder terrasses, orangerie, bastion, de les faire communiquer et d'harmoniser le tout* », *op. cit.* note 8, 1987.

⁴⁸ FAUGERE, *Journal de voyage de deux jeunes Hollandais à Paris en 1656-1658*, Paris, 1899.

⁴⁹ Marie-Thérèse HERLEDAN, *op. cit.* note 8, 1987, p. 774.

³⁷ A. Dep. Yvelines, E 7.111 à E 7.116. (M.-T.HERLEDAN, pièce 8).

³⁸ Ce marché n'a pas été retrouvé.

³⁹ Jean COLLO, Nicolas LA BORDE, Robert LA BORDE, Nicolas DANVILLARS.

⁴⁰ A. Dep. Yvelines, E 7.111 à E 7.116. (Marie-Thérèse HERLEDAN, 23 marchés [...], *op. cit.* pièce 10).

⁴¹ Cet autre marché n'a pas non plus été retrouvé.

⁴² A. Dep. Yvelines, E 7.111 à E 7.116. (Marie-Thérèse HERLEDAN, 23 marchés [...], *op. cit.* pièce 11).

⁴³ Sur les dispositions précises de ce parapet plein en maçonnerie voir plus bas les lignes consacrées spécifiquement à la question des dispositions du mur de la terrasse et de ses contreforts décoratifs.

de plain-pied avec la terrasse intermédiaire au niveau de la salle fraîche utilisée et identifiée comme une galerie du fait de sa géométrie allongée, des ses vues et de son usage. À moins que le surintendant n'ait finalement choisi pour « être tout-à-fait en son particulier » la galerie annexe haute de l'orangerie qui offre l'immense avantage de posséder des ouvertures orientées vers les jardins au Sud et vers le village en contrebas à l'Est.

Une dernière série de travaux concerne en quelque sorte les finitions à apporter à l'espace du parterre du Château pour créer son décor. Le 15 novembre 1660, un marché était passé avec un maçon (Martin BIENCOURT) pour divers travaux à réaliser au Château ainsi que ceux concernant le raccordement du bassin du parterre à la mare (ancienne mare aux vaches) située sur la terrasse supérieure à l'endroit de l'actuel réservoir de Bel Air. La conduite mise en place au fond de tranchées est faite de grès pour la partie haute de la terrasse et de plomb pour la partie basse⁵⁰. Ce marché ne prévoit pas l'alimentation d'autre pièce d'eau au niveau de la Grande Terrasse. Par contre, il est prévu de raccorder la décharge du bassin du parterre au potager « proche la Grotte ». La longueur de cette conduite est de 70 toises, soit environ 140 mètres⁵¹.

Abel SERVIEN décède à Meudon le 5 février 1659. Son fils Louis-François SERVIEN, héritier du domaine ne s'en occupera pas et le revendra à François-Michel LE TELLIER, marquis de LOUVOIS le 31 octobre 1679. Mis à part les quelques travaux de finition entrepris en 1660, le projet d'Abel SERVIEN reste donc, comme l'avait été celui du Cardinal de Lorraine, inachevé.

Peut-on encore attribuer le parterre du Château Vieux à André LE NOTRE ?

Si les documents écrits concernant les travaux de la Grande Terrasse sous SERVIEN sont nombreux, on ne possède par contre aucun plan montrant les dispositions précises de la Grande Terrasse avant 1689⁵². Pour avoir l'image de ces dispositions précises de la Grande Terrasse, les historiens de Meudon depuis Paul BIVER jusqu'à Michel JANTZEN se sont reportés à une gravure de Gabriel PERELLE (fig. 5).

⁵⁰ L'utilisation de deux matériaux différents est due à l'absence de pression dans la conduite en haut de la terrasse de Beauvais et à l'inverse à la présence de pression dans la conduite en bas de la terrasse. Cette pression permettant de plus de faire jouer le jet au milieu du bassin. Nous rappelons que la fonte n'est employée qu'à partir de 1672 pour les conduites mises en pression.

⁵¹ Il est aussi prévu de construire deux pierrées dans les allées du parterre pour évacuer les eaux de pluie provenant des égouts du Château côté parterre.

⁵² *Carte et arpentage du parc de Meudon* par BOURGAULT, A. N. III Seine-et-Oise 191. Il existe un plan de Meudon conservé à la Bibliothèque Mazarine datant des années 1656-1658, mais celui-ci est un document assez schématique.

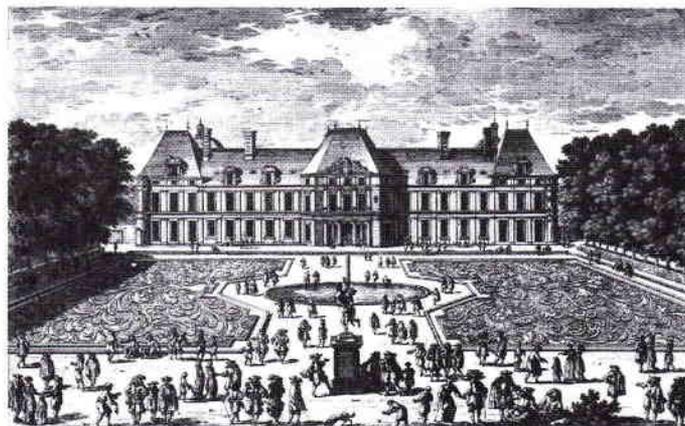


Fig.5 : « Vue du Chasteau de Meudon du costé du jardin »
(Gravure par Gabriel PERELLE entre 1654 et 1659)

Or, comme bien souvent, cette gravure soulève la question de sa fiabilité. D'ailleurs, si nous revenons au témoignage des deux voyageurs hollandais, le doute ne fait que s'épaissir. Ces voyageurs, rappelons le, visitent Meudon avant l'achèvement des travaux de la terrasse et donc du parterre. Ils voient par conséquent la disposition qui précède « l'état SERVIEN achevé » et indiquent qu'au bout du parterre on trouve une statue de bronze qui représente le rapt de Panthé⁵³ par Mercure. Ce groupe sculpté est justement représenté par la gravure de PERELLE (fig. 5). Est-elle alors une gravure réalisée pendant le chantier ? À ce sujet, il faut savoir que cette gravure appartient à une paire. Or, sur la seconde gravure qui représente le Château



Fig.6 : « Entrée du Chasteau de Meudon »
(Gravure par Gabriel PERELLE entre 1654 et 1659)

côté cour (fig. 6), on remarquera sur la droite la présence d'un tas de gravats. Détail pour le moins singulier sur une telle représentation mais qui indique en fait tout simplement que PERELLE a réalisé sa gravure alors que le site était effectivement encore en chantier. Dans ce contexte comment discerner ce qui était fini de ce qui était encore en chantier et comment ne pas douter de ces représentations ? Cet état du parterre pourrait aussi bien être un état

⁵³ En fait Psyché. Le groupe sculpté par De VRIES se trouve aujourd'hui au Louvre.

avant SERVIEN ou bien un remplissage du premier plan pour masquer le chantier en cours. Il est prudent alors d'avouer qu'on ne possède pas, pour le moment, de renseignements sur l'état du parterre après la campagne de travaux de SERVIEN.

Dans ce contexte, que dire de l'attribution à André LE NOTRE pour LOUVOIS de la refonte du parterre du Château et de la cour d'honneur⁵⁴, alors que cette attribution ne repose que sur la foi accordée à la gravure d'AVELINE censée représenter un état perdurant jusqu'à l'arrivée de LOUVOIS en 1680. À ce stade, il faut admettre qu'aucun élément ne permet de savoir si le parterre dans son état qu'on croit être pour le moment un « état LE NOTRE 1680 », et la nouvelle disposition de l'avant-cour avec un saut de loup en remplacement de l'ancien mur en hémicycle datent de l'intervention de LOUVOIS ou du temps de SERVIEN. Les architectes du XVII^e siècle sont heureusement parfois, et c'est le cas à Meudon, des génies qui savaient employer et appliquer la géométrie dans leurs compositions. C'est justement cette caractéristique qui va nous permettre de faire la genèse de la conception de la Grande Terrasse et de son décor et ainsi d'identifier la main (ou les mains) du (ou des) concepteur(s)⁵⁵.

La composition du Château, de l'avant-cour, du grand parterre, des berceaux et de la terrasse

À l'aide d'une règle, d'un compas d'une équerre et d'un fond de plan restitué, à partir d'un relevé topographique précis, les dispositions de la fin du XVII^e siècle, on peut se familiariser puis analyser plus complètement la façon dont a été composé l'espace de la Grande Terrasse et les rapports qui unissent le Château, le grand parterre, les bassins, la cour et l'avant-cour.

On peut alors remarquer (fig. 7) que la distance qui sépare le centre (A) du salon ovale du Château⁵⁶ du

⁵⁴ Paul BIVER écrivit ceci : « *Le Nôtre paraît avoir modifié tout d'abord les parterres les plus visibles du château. Devant la demeure seigneuriale sont disposés quatre parterres de dentelle autour d'un bassin circulaire ; Le Nôtre leur substitue deux pièces symétriques irrégulièrement découpées [...]. Aucune modification n'est apportée aux Berceaux. Avant comme après Louvois, nous voyons les six mêmes pavillons de treillage reliés par des tonnelles de moindre hauteur.* »

⁵⁵ Nous entendons ici par concepteur éventuellement une équipe de concepteurs. Les documents manquent pour faire toute la lumière sur ce sujet. Si l'intervention de Louis LE VAU est attestée pour le Château, on ne sait pas précisément qui intervient pour ses abords et pour les jardins. Peut-être André LE NOTRE. Peut-être Louis LE VAU. Peut-être aussi les deux hommes à la fois. D'autres intervenants auraient aussi très bien pu œuvrer.

⁵⁶ Pour être tout à fait précis il faut considérer le centre du salon au droit de la façade de l'aile du Château. On comprendra plus loin que ce n'est pas un hasard si cette caractéristique se

centre du bassin (C) situé à l'extrémité du grand parterre est le double de la distance qui sépare le centre du salon de l'axe transversal du parterre. Or, sur cet axe transversal du parterre se trouve justement le centre du bassin circulaire des berceaux de treillage.

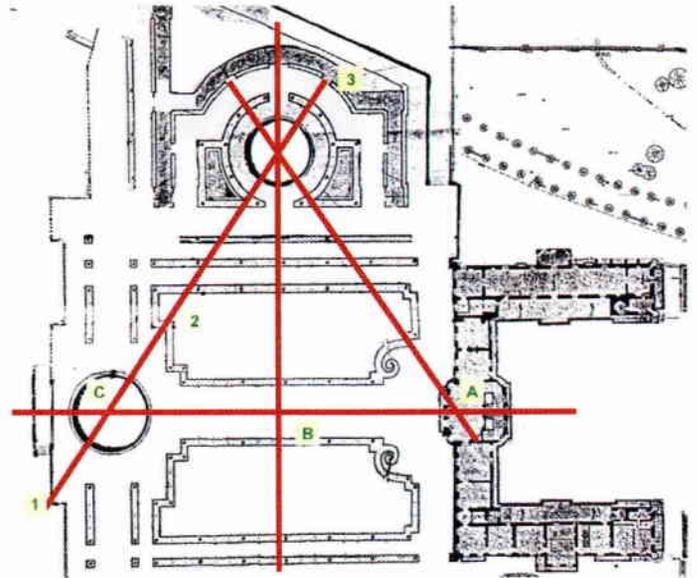


Fig.7 (explications dans le texte)

On peut ensuite remarquer sur la même figure 7 que la ligne qui relie le centre des deux bassins coupe l'angle Est (1) de la saillie formée par la salle fraîche vue en plan ; cette même ligne coupe aussi un angle du parterre (2) qui est le symétrique de l'angle (1) par rapport au centre du bassin ; cette ligne détermine enfin l'emplacement (3) de l'ouverture pratiquée dans le berceau de treillage⁵⁷. Ces remarques font naître l'hypothèse que le salon ovale, les berceaux de treillage et le grand parterre pourraient être d'une conception commune et simultanée (Louis LE VAU pour SERVIEN ?) et non de deux mains et en deux temps (Louis LE VAU pour SERVIEN puis André LE NOTRE pour LOUVOIS).

Tentons donc d'aller plus loin et d'identifier le procédé qui a permis au concepteur d'imaginer la composition de l'ensemble de la terrasse et de ses dépendances, tout en déterminant les implantations principales et secondaires ainsi que la longueur totale de la Grande Terrasse.

Au niveau des berceaux de treillage, on constate (fig. 8) que le tracé de la partie en hémicycle s'appuie sur un cercle (n°1) de même centre que le bassin circulaire. Si nous traçons un cercle (n°1 bis) de même diamètre,

retrouve aussi à Vaux-le-Vicomte où les plans du château portent la trace de la pointe du compas précisément à cet endroit.

⁵⁷ Symétriquement, la ligne qui relie le centre du salon ovale et le centre du bassin des berceaux de treillage détermine l'emplacement de l'autre ouverture pratiquée dans le berceau.

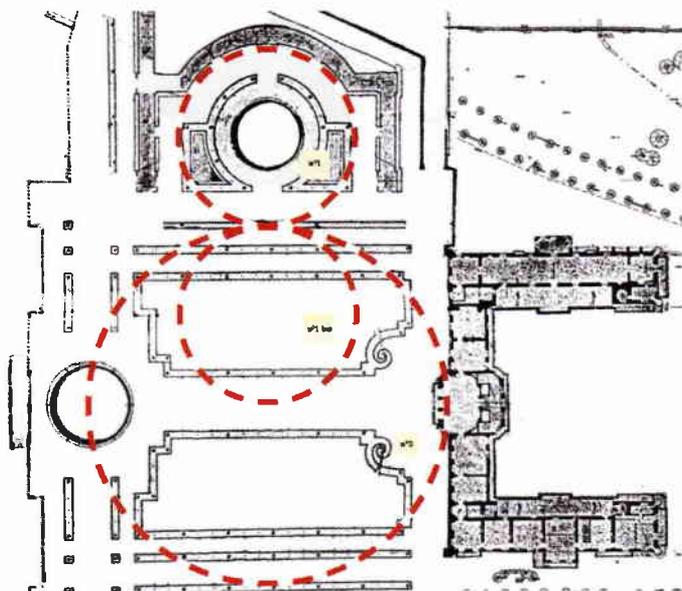


Fig.8 (explications dans le texte)

L'hypothèse d'une intervention en deux phases distantes de vingt cinq ans, pour deux maîtres d'ouvrages différents et par deux maîtres d'œuvre (Louis LE VAU pour SERVIEN puis André LE NOTRE pour LOUVOIS) ne peut plus être retenue.

Si à présent nous développons l'application de l'emploi de cercles proportionnés les uns par rapport aux autres et les principes de l'équidistance, on constate (fig. 9) que le cercle n°2 bis symétrique du cercle n°2 par rapport à la façade du Château détermine les proportions des fossés qui limitent la cour d'honneur⁵⁸. Cette version de la cour d'honneur avec fossés vient donc se rattacher à la communauté de conception du projet d'ensemble réalisé pour SERVIEN. Mais le surintendant des finances pouvait-il se contenter d'un réaménagement modéré de la cour existante avec un mur de clôture la fermant et remontant au XVIe siècle ? Du reste, que devenait l'intérêt de la fermeture de la cour par un mur à partir du moment où la

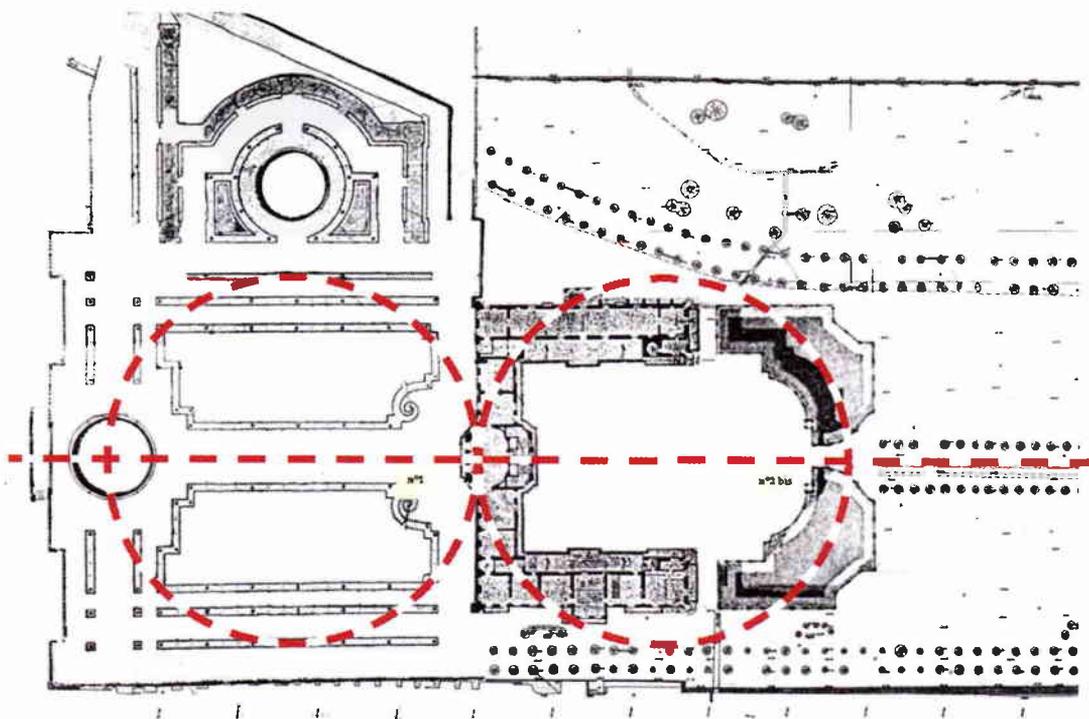


Fig.9 (explications dans le texte)

tangent au premier et dont le centre est placé sur l'axe transversal du grand parterre, on constate à présent que ce cercle est également tangent à l'axe principal de la terrasse. On doit aussi constater que le diamètre des cercles n°1 et n°1 bis est la moitié du cercle n°2 dont le diamètre représente justement la distance qui sépare le centre du salon ovale du Château du centre du bassin circulaire du grand parterre. Ainsi, il est impossible – par simple application des lois de la géométrie – que le salon ovale, les berceaux de treillage et le grand parterre n'aient pas été conçus en même temps et par un même concepteur.

Grande Terrasse est en place ? Sans doute un intérêt bien minime puisque si autrefois une séparation pouvait s'expliquer parce que le Château était au contact direct du village, ce n'est plus le cas à présent. Plus encore, ce mur ne constitue-t-il pas un obstacle à la perception de l'immensité de la Grande Terrasse⁵⁹ ? Toutes les conditions sont réunies pour que SERVIEN et son architecte fassent démolir le mur et réaménager la cour pour qu'on puisse considérer le Château de loin et dès l'entrée sur la Grande Terrasse.

Il apparaît évident à présent que la gravure d'AVELINE montrant le Château du côté de la cour documente un état des lieux qui n'est que provisoire. Le tas de gravats représenté presque hors champ et évoqué plus haut en est une subtile allusion.

⁵⁸ Accessoirement, le salon ovale se trouve ainsi placé exactement au milieu de l'ensemble que forment la cour et le parterre.

⁵⁹ Voir en couverture la « Vue du Château vieux de Meudon » de Pierre-Denis MARTIN

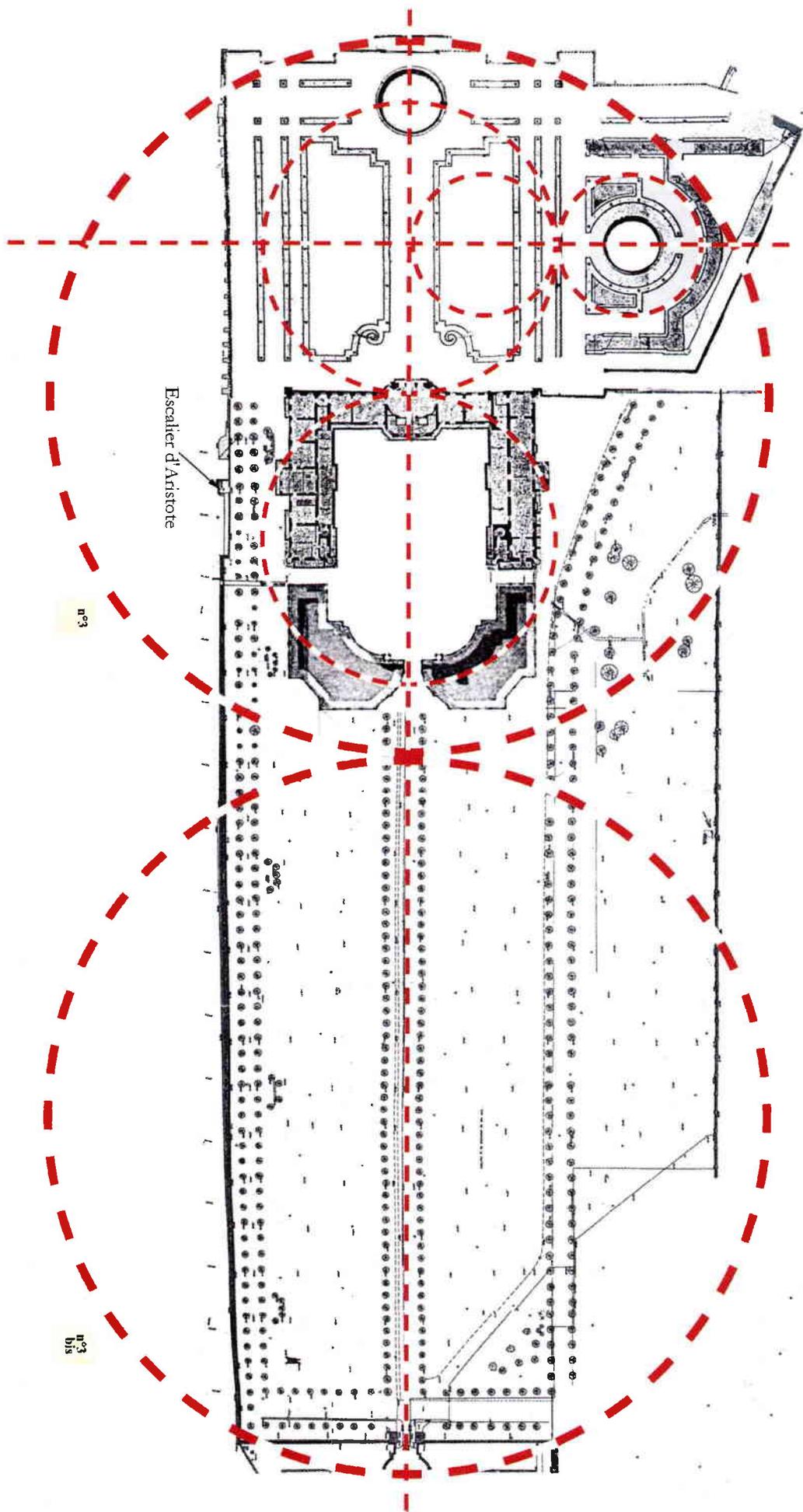


Fig.10 : Plan montrant la situation du Château dont le salon ovale est aux trois-quarts de la longueur de l'axe central de la Grande terrasse

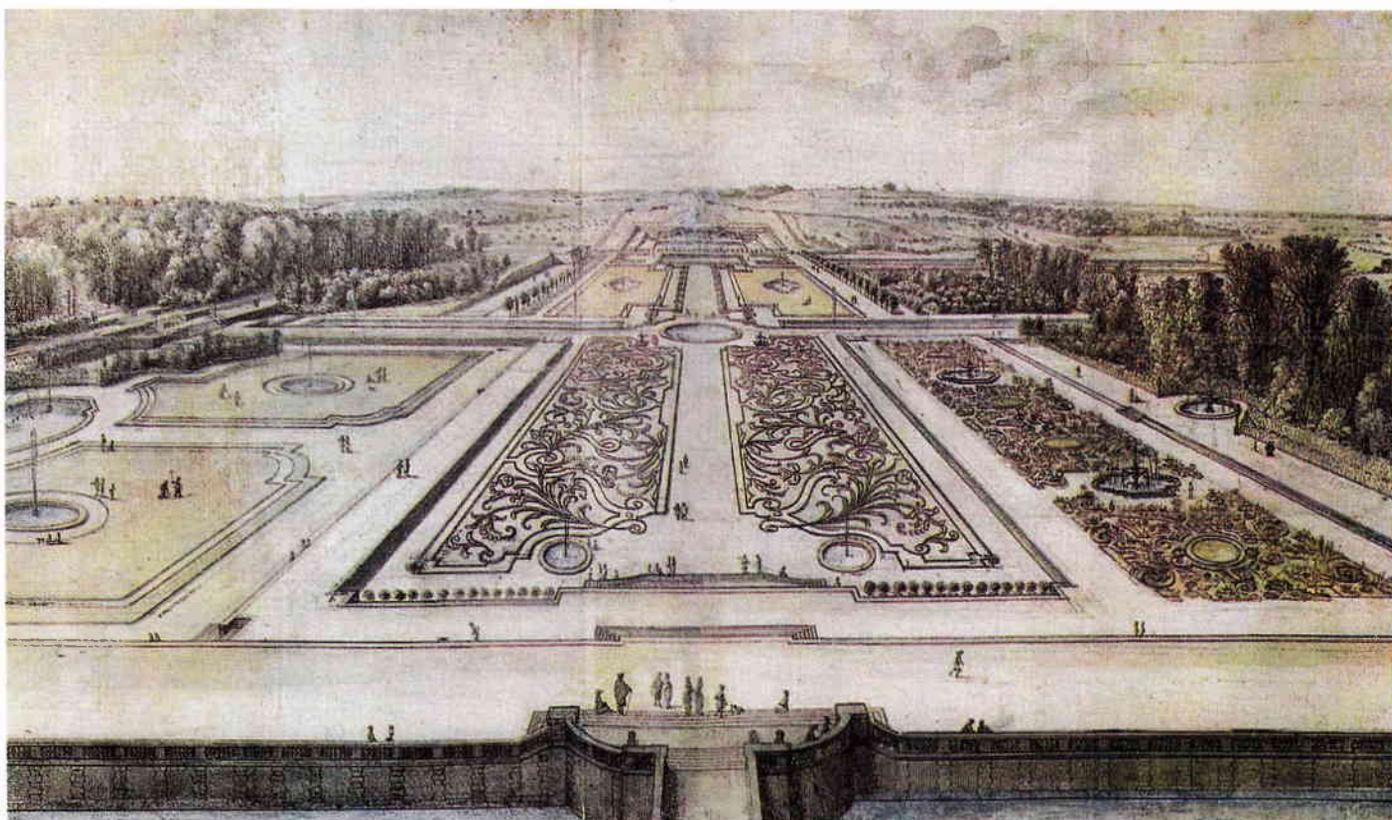


Fig. 11 : Parterres de Vaux-le-Vicomte (*Dessin de Nicodème TESSIN*)

Pour en terminer avec cette application de cercles jumeaux (fig. 10), considérons un cercle n°3 dont le centre est situé au salon ovale et dont le rayon est égal à la distance comprise entre le centre du salon ovale et l'extrémité Sud de la Grande Terrasse⁶⁰. Nous serons alors amenés à constater que le cercle n°3 bis associé au cercle n°3 détermine ni plus ni moins que la longueur totale de la Grande Terrasse. Ainsi, le centre du salon ovale se trouve-t-il exactement aux trois quarts de la distance que représente l'étendue totale de la Grande Terrasse.

Nous ignorons si cette composition possède une portée symbolique ou si elle doit être interprétée et nous laisserons d'autres s'en charger. Pour notre part, nous concluons cette description de la composition de la terrasse en faisant remarquer que les dispositions de détail découlent aussi du procédé mis en place par le concepteur.

Le contexte artistique de l'intervention du concepteur de la Grande Terrasse

Si nous réfléchissons un instant au contexte artistique des années 1650, on s'aperçoit que nombre d'éléments sont réunis pour que SERVIEN demande à son

architecte (ou son équipe de concepteurs) la grande composition que nous venons de décrire plutôt qu'une refonte partielle des dispositions alors en place.

En 1655, le chantier de Vaux-le-Vicomte bat son plein. FOUQUET fait appel à Louis LE VAU pour réaliser le château qui comporte en son centre un salon ovale dont on connaît l'importance capitale au sein de la composition de l'ensemble formé par la cour, le château et le jardin. Le premier motif qui se présente devant le château est un parterre de broderie dont les dispositions sont documentées grâce à un dessin (fig. 11) et à une gravure d'Israël SILVESTRE ainsi qu'à un relevé de l'architecte suédois Nicodème TESSIN conservé au Nationalmuseum de Stockholm. On ne peut qu'admettre que ce parterre est très proche de celui de Meudon⁶¹. La proximité de ces parterres devient particulièrement évidente avec le traitement des axes transversaux. À Vaux-le-Vicomte, l'axe transversal du parterre qui coupe les deux compartiments en leur milieu est mis en valeur, d'un côté par le bassin de la couronne et de l'autre par une petite pièce d'eau circulaire ornée d'une fontaine à vasques. À Meudon, la topographie a empêché de créer l'équivalent du bassin de la couronne, mais à l'Ouest, l'ensemble des berceaux de treillage centré autour du bassin circulaire constitue la composition axée sur la ligne transversale du parterre du Château.

⁶⁰ Pour être plus précis la saillie formée en plan par la façade de la salle fraîche.

⁶¹ Au moins autant que la façade du confessionnal de Vaux-Le-Vicomte par rapport à celle de la salle fraîche de Meudon.

SERVIEN, surintendant des finances – comme FOUQUET – se serait-il contenté d'un parterre composé à l'ancienne mode en quatre compartiments centrés autour d'un bassin ? Il va de soi que les deux hommes, qui occupent le même rang au sein de la hiérarchie de l'État, voulaient avoir chacun un domaine capable de rivaliser avec celui de l'autre. SERVIEN fait donc lui aussi appel à Louis LE VAU pour dessiner au moins le Château, mais il apparaît à présent que le(s) concepteur(s) des espaces extérieurs sont les mêmes personnes à Meudon et à Vaux-le-Vicomte.

Si la mort de SERVIEN n'avait interrompu ses projets, le parallèle entre Meudon et Vaux-le-Vicomte serait peut-être allé plus loin et, pourquoi pas, un Hercule colossal n'aurait-il pas eu sa place en haut du tapis vert⁶².

La Grande Terrasse de l'après SERVIEN à nos jours

Il est bien difficile aujourd'hui pour le promeneur qui vient à la Grande Terrasse d'imaginer ce qu'elle fut autrefois. Rien, ou presque ne reste du château, des sauts de loup, du parterre ou du rond d'eau, mais de longs alignements de tilleuls et de platanes ainsi que d'immenses pelouses se sont installés. Curieusement, cette évolution des dispositions de la Grande Terrasse ne s'est pas faite de façon continue sur trois siècles mais en deux phases très distinctes. En effet, si de la mort de SERVIEN jusqu'à la fin de la monarchie aucune évolution marquante ne voit le jour, le XIX^e siècle a été l'époque de tous les bouleversements.

Au XVIII^e siècle, la terrasse comporte le château vieux et son parterre de broderies au sud, une cour délimitée par le saut de loup et l'avant cour composée de deux grands rectangles de gazon⁶³. Le long du mur orné des contreforts décoratifs se trouve la Terrasse des Marronniers, légèrement surélevée et composée de quatre rangées d'arbres taillés sur le dessus pour ne pas empêcher la vue vers Paris depuis la Terrasse de Beauvais.

Avec la Révolution (époque où l'on affecte le domaine de Meudon à la Commission des épreuves d'artillerie) tout va changer brutalement puisque le 16 mars 1795, un feu éclate dans l'aile des marronniers et se propage à l'ensemble du château. Ses ruines seront démolies à partir de 1803 et la suppression de la terrasse du parterre du petit pont suivra en 1808. C'est donc à cette occasion qu'on réaligne le mur de la Terrasse de Beauvais et qu'on construit quelques nouveaux contreforts. En 1811, on peut alors envisager le réaménagement de la Grande Terrasse. Répondant à un souhait de l'empereur

Napoléon Ier, ce réaménagement est basé sur une grande simplification des dispositions.

On remplace alors la balustrade côté village par un parapet plein recouvert d'une tablette en pierre (disposition toujours en place) et LEPERE, architecte de l'empereur, crée deux bosquets à l'emplacement des deux compartiments du parterre de broderie disparu. Sont également réalisés à cette époque la plantation d'alignements de tilleuls (400 sujets) sur les allées est et ouest de la terrasse, la replantation de la Terrasse des Marronniers (100 sujets) et la réfection des grands carrés de pelouse. Enfin, on construit en 1813 la conciergerie, bâtiment adossé au mur de soutènement de la terrasse haute.

Bien peu de choses évolueront sur la Grande Terrasse avant le Second Empire. Notons cependant, en 1845, l'installation du dolmen au Nord-Est de la Terrasse dont les pierres avaient été trouvées dans l'avenue du Château.

Sous Napoléon III, les dispositions de la Grande Terrasse connaîtront leur dernière refonte importante. Cette fois-ci, le style paysager est adopté. On supprime alors le quinconce de la Terrasse des Marronniers et son muret de soutènement ainsi que le bâtiment construit en 1813. Parallèlement, des massifs aux contours sinueux remplacent les deux bosquets du Premier Empire. Les deux pavillons de l'entrée de la terrasse sont démolis et reconstruits en 1860. Le vicomte de GROUCHY témoigne en 1865 de ce changement « la terrasse étant aménagée en parterre dessiné à l'anglaise et parsemée de bosquets d'arbustes ».

La splendeur de ces nouvelles dispositions ne sera que de courte durée puisqu'en 1870 les Prussiens occupent Meudon. La Grande Terrasse est alors transformée en batteries de tir et le 31 janvier 1871 le Château Neuf brûle à son tour. Le sauvetage des ruines viendra du projet d'installation d'un observatoire d'Astronomie physique et la remise par les Domaines au ministère de l'Instruction publique d'une partie du domaine incluant la Grande Terrasse sera prononcée en 1882. Les pelouses encombrées de gravois sont alors déblayées et les constructions légères qui avaient été bâties le long du parapet sont démolies. Après cela, la Grande Terrasse ne connaîtra plus, à défaut de remaniement d'importance, que l'usure du temps. Elle a été affectée en 1984 au Ministère de la Culture et se trouve aujourd'hui librement ouverte au public. Chaque année, quelques belles pierres des contreforts décoratifs tombent, le ravinement des allées se prononce un peu plus et les pelouses se dégarnissent davantage. L'extrême beauté du site tel qu'il se présente actuellement nous fait dire qu'une restauration trop ambitieuse serait malheureuse. Cependant, quelques travaux raisonnés visant à permettre la bonne conservation de la Grande Terrasse seraient, croyons-nous, les bienvenus.

Frédéric SICHET

⁶² Ce sera finalement Louis XVI qui créera un petit pavillon de plan centré à l'extrémité de la Grande Perspective. Bulletins du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon n^{os} 103-104 page 7

⁶³ Voir en couverture la « Vue du Château Vieux de Meudon » de Pierre-Denis MARTIN



Vue aérienne de la Grande Terrasse et de ses abords en 1998 (cliché InterAtlas)

Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon
Michel DAMOUR

Tapissier

54, rue de Rushmoor - 92190 MEUDON
01 46 26 27 60 et 01 45 34 21 84

LITERIE, SIÈGES, VOILAGES
DOUBLE RIDEAUX
RÉFECTION MATELAS
& SOMMIERS

F

O

R

M'

S

Fournitures

Occasions

Reprographie

Maintenance

Secrétariat

☎ **01 46 23 94 75**

Fax 01 46 26 50 16

3, rue du Ponceau - 92190 MEUDON
(Continuité rue des Mouchettes - Près de la Mairie)

Ouvert du lundi au vendredi
10 h 30 - 12 h 30 / 15 h 00 à 18 h 00

- PHOTOCOPIES ET FAX SERVICE
- RELIURE - PLASTIFICATION
- FOURNITURES DE BUREAU - TAMPONS ENCREURS
- PAPETERIE
- ENCRES - SUPPORTS SPÉCIAUX POUR IMPRIMANTES
- TRAVAUX DE SECRÉTARIAT

Société d'Exploitation
des Établissements
L. WACQUANT

27, rue Marcel-Allégot, Bellevue
92190 MEUDON

☎ **01 45 34 12 01**

COUVERTURE

PLOMBERIE EAU ET GAZ

*Salles de Bains - Chauffe-bains,
Chauffe-eau à gaz et électriques
Chauffage gaz*



GARAGE RABELAIS

CITROËN MEUDON

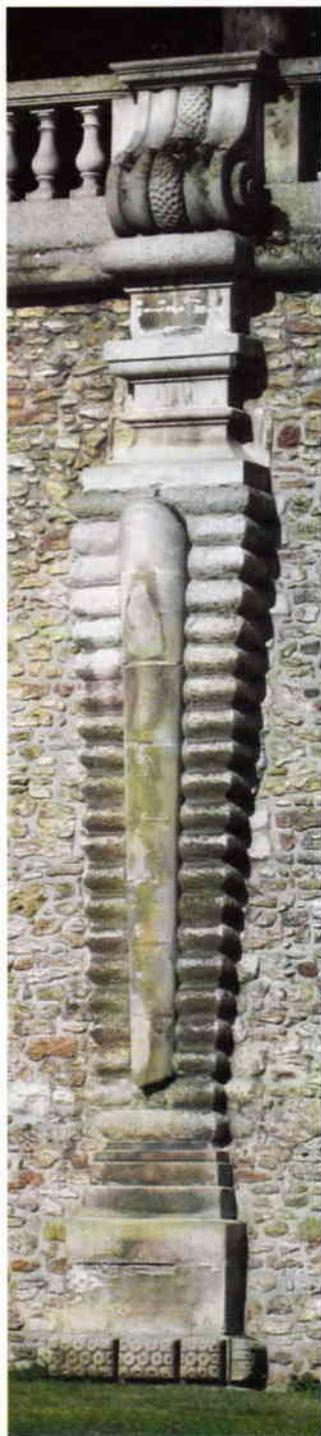
29-31, boulevard des Nations-Unies
92190 MEUDON

☎ **01 46 26 45 50**

MÉCANIQUE - TÔLERIE
STATION SERVICE - VENTE

Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon. Siège social : 6, avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon

LES CONTREFORTS DÉCORATIFS DU MUR DE LA TERRASSE DE BEAUVAIS



Contrefort n^o 83
type 1658 restauré

Les contreforts en forme de gaine qu'on voit orner le mur de soutènement qui sépare la Grande Terrasse des terrains affectés à l'Observatoire, sont là pour nous rappeler à quel point on pouvait pousser le décor architectural au XVII^e siècle. L'un des aspects les plus remarquables dans le cas de Meudon est que la construction de ces contreforts s'est poursuivie jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Elle fait ainsi écho aux différents épisodes de l'histoire de la Grande Terrasse.

Les premiers contreforts ont été réalisés en 1623 pour orner la portion du mur qui reliait la Grotte au Château Vieux. Accessoirement, le marché passé pour ces travaux indique que la maçonnerie de moellon entre chaque contrefort était enduite d'un mortier de chaux et sable dont on a perdu toute trace aujourd'hui. Mais le plus important est que ce devis précise que les contreforts sont inspirés des colonnes de la grotte du PRIMATICE et s'appuient sur trois assises de pierre de taille « *de mesme structure que les assizes dudict pavillon [de la grotte]* ». Le style encore maniériste des contreforts trouve là son explication.

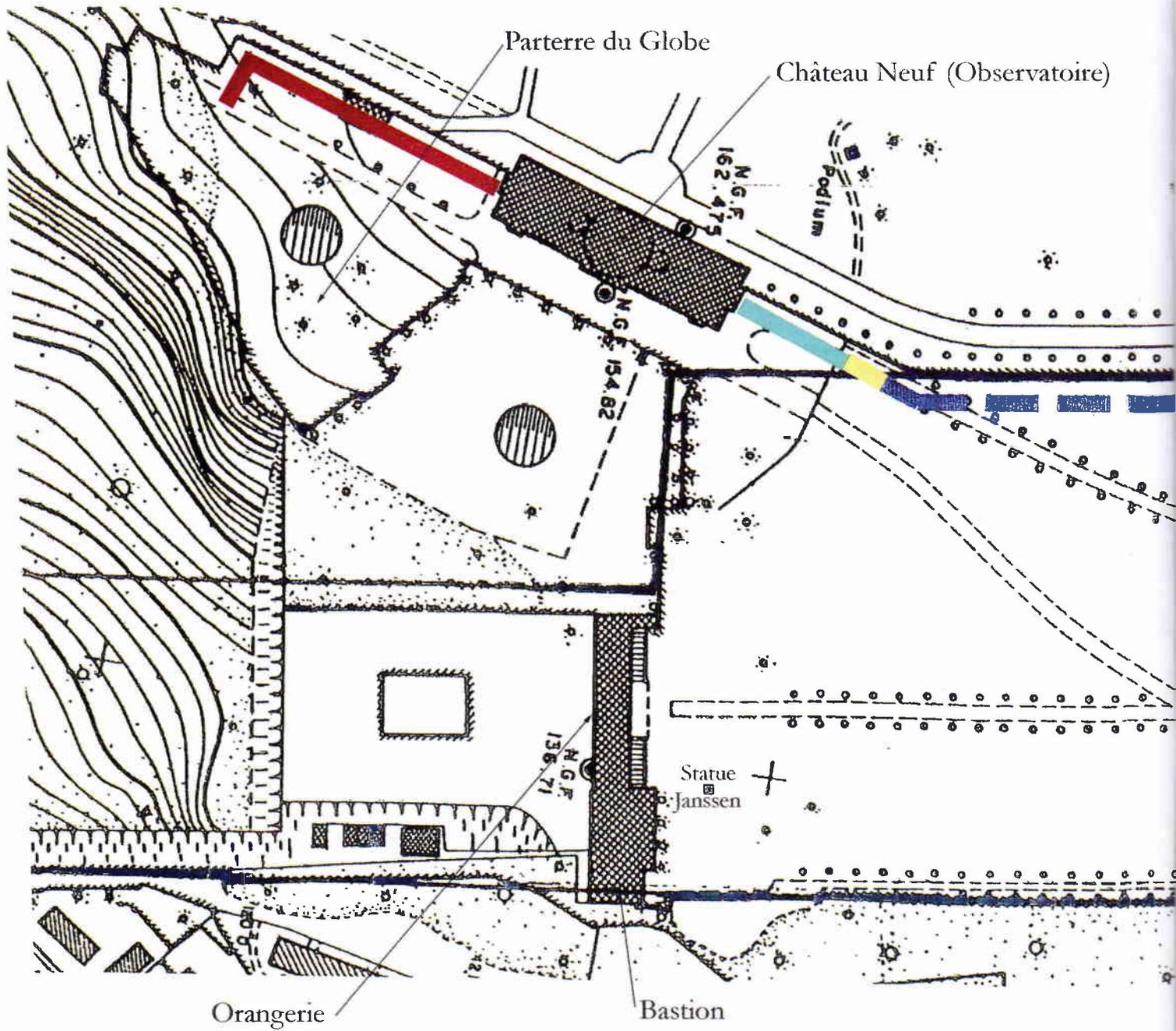
De cette première campagne de construction, il ne reste plus aujourd'hui que deux gaines situées à proximité de l'angle que forme le mur au milieu de la terrasse (gaines n^o 23 et n^o 24¹) et qu'on peut identifier entre autres grâce à la texture de la pierre avec laquelle elles sont construites ou au nombre de pierres de taille employées pour les mettre en œuvre. La présence des trois assises de pierre de taille rustiques sur lesquelles reposent ces gaines les plus anciennes permet de les localiser plus facilement, toutefois, certaines des gaines voisines, même si elles s'appuient sur ce soubassement rustique, ont en fait été reconstruites au Premier Empire.

Les travaux d'Abel SERVIEN entre 1655 et 1658 comprennent la construction de la portion du mur qui s'étend depuis la partie déjà existante au niveau du Château jusqu'au bâtiment du chenil qui clot la Terrasse des Marronniers. Au Sud de la Grotte, on construit également la portion du mur qui délimite sur un côté le parterre du Globe. À l'occasion de cette campagne de travaux, on reprend le modèle des contreforts inauguré en 1623 pour orner le mur de soutènement. Une observation attentive révélera cependant que le modèle des gaines construites sous SERVIEN se distingue par le traitement des vermicules du tore central ainsi que le profil des volutes de la console (ou aileron) sommitale, le nombre des pierres mises en œuvre pour créer le fût incrusté dans les assises traitées en bossage et l'absence des trois assises traitées en bossages formant soubassement.

De ces contreforts construits sous SERVIEN, les dix-sept qui existent encore au Sud du Château Neuf sont, avec ceux ornant les façades du chenil, les plus facilement reconnaissables. Les autres ont connu des campagnes de restauration qui en ont modifié l'aspect.

Au Premier Empire, la suppression de l'aile des marronniers, entraîne la construction d'une nouvelle portion du mur de la Terrasse de Beauvais. Traversant les siècles, le motif des gaines est une nouvelle fois repris (gaines n^o 25 à 40). Au Nord de cette série de gaines, va être construit en 1813 le bâtiment dit de la conciergerie, adossé au mur de la terrasse.

¹ La numérotation employée s'étend du Sud vers le Nord et commence donc à la portion du mur de soutènement située au Sud du Château Neuf.



17 GAINES CONSTRUITES SOUS SERVIEN AU SUD DE LA GROTTÉ n° 1 à 17



5 GAINES DU MODÈLE IER EMPIRE RECONSTRUITES EN REMPLACEMENT DE GAINES DE 1623 n° 18 à 22



2 GAINES DE 1623 n° 23 et 24



16 GAINES CONSTRUITES AU IER EMPIRE (ANCIEN EMPLACEMENT DE LA TERRASSE DU PETIT PONT) n° 25 à 40

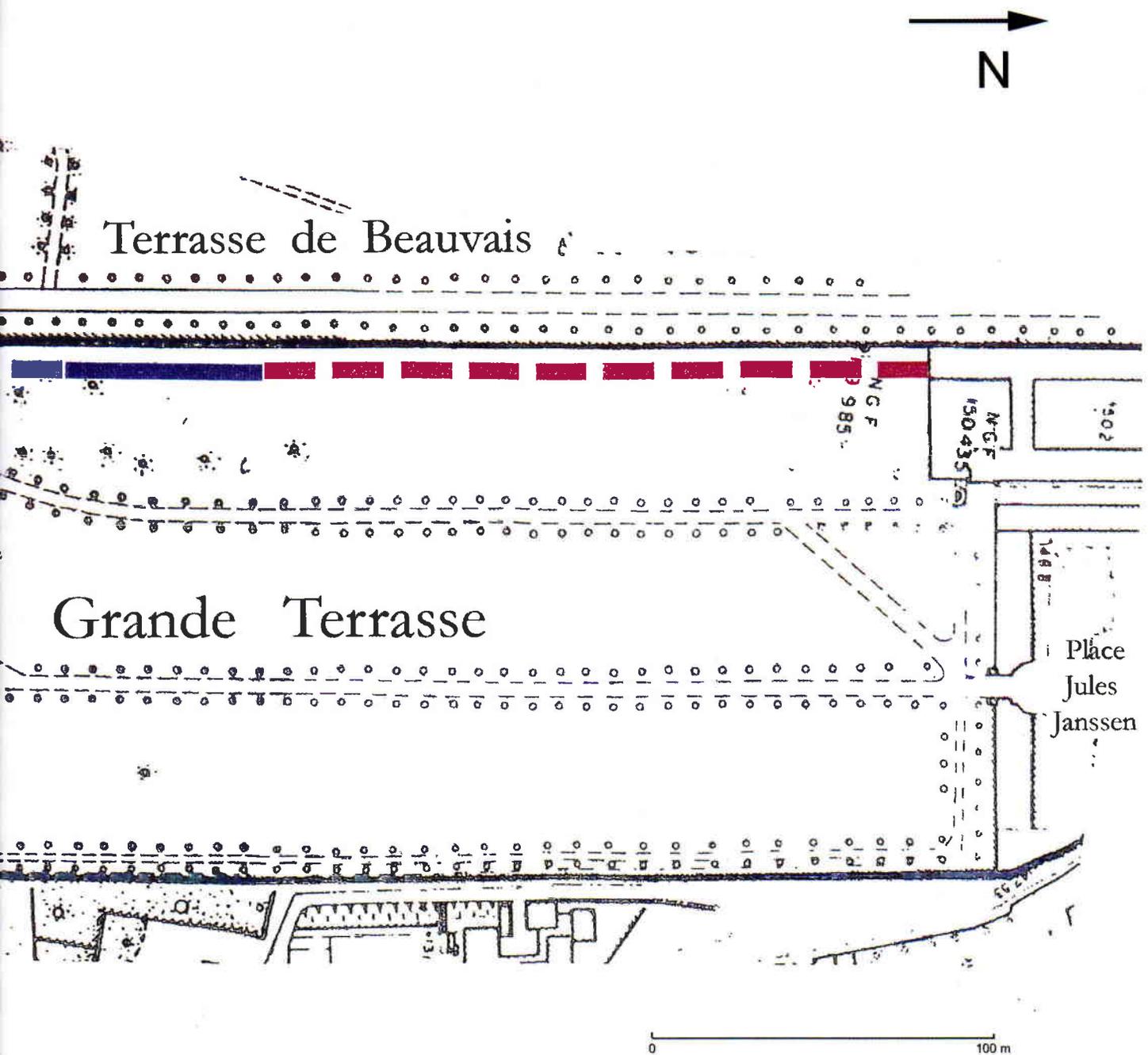


10 DE



36 CA

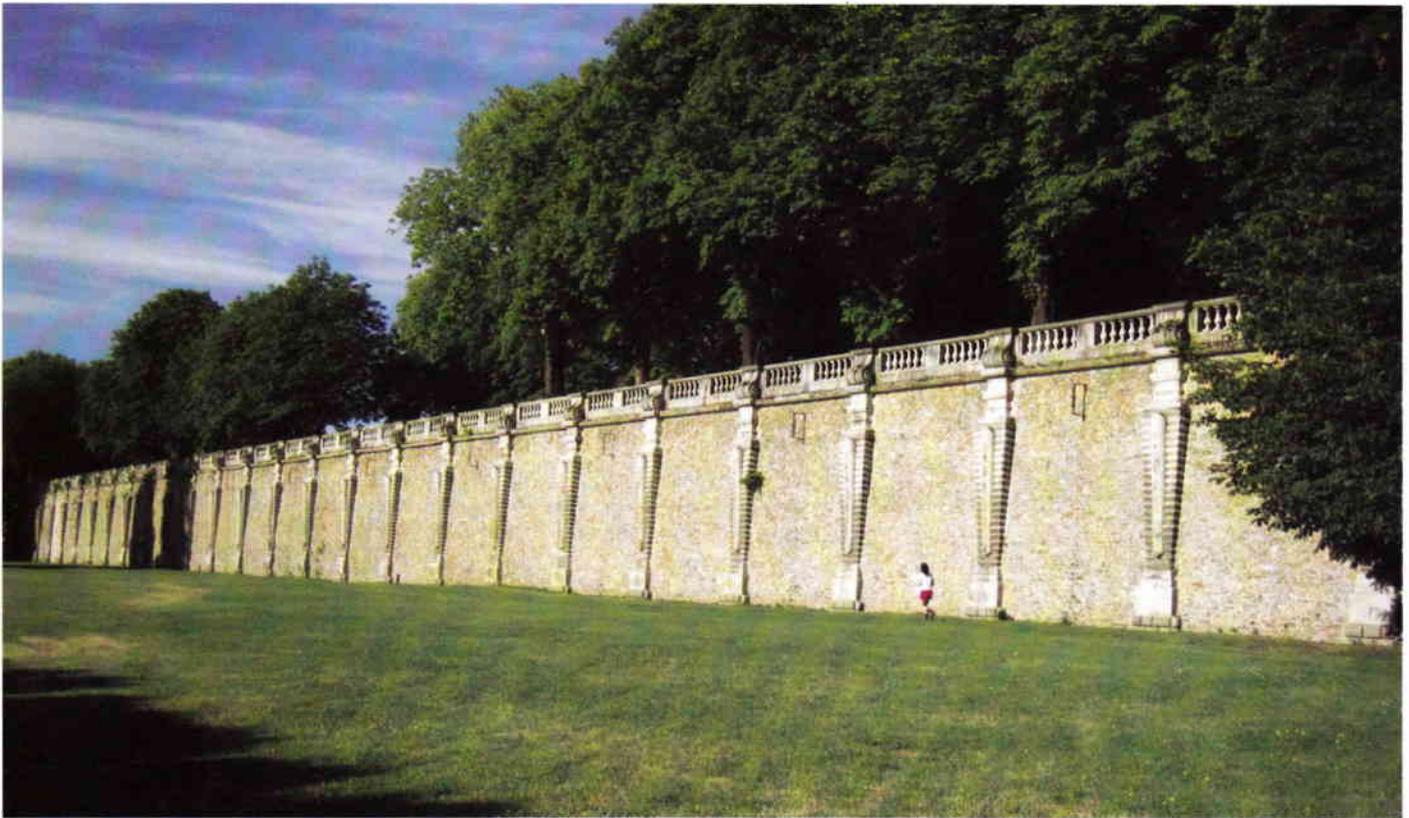
montrant l'e
du



GAINES CONSTRUITES AU IInd EMPIRE (ANCIEN EMPLACEMENT
 LA CONCIERGERIE) / COMMENCEMENT DE LA BALUSTRADE n° 41 à 50

GAINES TYPE 1658 RESTAURÉES LORS DE DIFFÉRENTES
 CAMPAGNES n° 51 à 86

Plan de la Grande Terrasse
 extension des différents types de contreforts
 au mur de la Terrasse de Beauvais



Les contreforts de la Terrasse de Beauvais n°51 à 86 type 1658 restaurés
(marqués en rouge interrompu sur le plan)

Le modèle de ces nouveaux contreforts se distingue, au niveau de la construction des assises, par des bossages et par un fût central constitué d'une seule pierre. Jusqu'à présent, le fût était incrusté. Dans ces gaines construites au Premier Empire, on constate que certains ailerons sommitaux proviennent du remploi d'ailerons datant de 1623.

La démolition du bâtiment de la conciergerie en 1859 est l'une des mesures qui accompagne la refonte de l'aménagement de la Grande Terrasse au Second Empire. Cette démolition va entraîner la construction d'une dernière série de dix gaines (n° 41 à n° 50), identiques au modèle du Premier Empire.

Après cela, les contreforts de la terrasse de Beauvais ne connaîtront plus que des campagnes de réparation. La première chevauche la Seconde République et le Second Empire (entre 1850 et 1859) et intéresse l'ensemble des gaines anciennes en place. Il est possible que ce soit à cette occasion qu'ont été refaites en totalité les cinq gaines au Nord du Château Neuf. Celles-ci, qui dataient de 1623, pouvaient en effet présenter alors une altération profonde. Mais il est également possible qu'une campagne de restauration des contreforts ait été mise en œuvre dès le Premier Empire sans qu'on en trouve la trace dans les documents d'archives connus à ce jour. Cette campagne de travaux des années 1850-1859, conduit aussi au remplacement du parapet sommital par

une balustrade à partir du bâtiment de la conciergerie (qui vient d'être démoli) jusqu'au chenil.

Une seconde campagne de restauration apparaît très clairement au moment de l'installation de l'Observatoire dans le Château Neuf. À cette époque (1880), Constant MOYAU, architecte de l'Observatoire, fait restaurer une trentaine de contreforts.

La troisième et dernière campagne de restauration du mur de la Terrasse de Beauvais aura lieu dans les années 1970, période durant laquelle André REMONDET fait restaurer le mur, mais sans finesse, de la travée 58 à la travée 86.

La succession de tous ces épisodes ne saurait faire oublier que les contreforts décoratifs de la Terrasse de Beauvais sont issus d'un modèle créé dans les premières décennies du XVII^e siècle et que ce modèle est lui-même inspiré du décor de la grotte du PRIMATICE. L'audace décorative de les faire se répéter à presque une centaine d'exemplaires est à mettre à l'actif d'Abel SERVIEN et de son (ou ses) architecte(s). Ainsi, ces gaines représentent-elles de très précieux souvenirs des périodes les plus reculées mais aussi les plus importantes pour l'organisation du domaine. À ce titre, elles possèdent une valeur historique inestimable et sont l'un des joyaux du patrimoine meudonnais.

Frédéric SICHET

LA TERRASSE DES MARRONNIERS : A LA RECHERCHE D'UN « POINT RICHE » DISPARU

Une dame hésitait sous les ombrages de la Grande Terrasse. Elle jetait un regard enquêteur et perdu sur ces gaines conçues à la Renaissance pour retenir avec une réelle solennité, les terres au Nord et au Sud de la Grotte du PRIMATICE. Elles ont été poursuivies au fil du temps pour devenir ce mur de Beauvais qui clôt à l'occident ce site magnifique. Voyant son embarras, un promeneur voisin s'approcha :

- « Vous cherchez quelque chose, Madame ?
- Oui Monsieur, je cherchais la Terrasse des Marronniers ? »

Il existe des lieux, des sites que l'Histoire, au jeu des métamorphoses a doté de flexibilité et de souplesse en les affectant avec plus ou moins de bonheur, et sans aucun doute de nostalgie, à une destination nouvelle, changeante à son gré et à celui des soubresauts qu'elle provoque.

N'est-ce point le sort de ce bâtiment qui concurrence le Louvre, la Gare d'Orsay, où certains y voient la difficulté d'exposer à l'œil d'un visiteur, la silhouette d'une Vénus de marbre sur fond d'horloge fixant encore l'heure de départ des trains, moderne élégie autour du temps qui passe. Des bastions, gardiens de nos frontières, sont devenus agoras pour soirs de sons et lumières, l'abattoir de Paris parc de loisirs et musée des Sciences. Que deviendra l'Île Seguin acquise autrefois par l'industriel RENAULT ? L'urbanisme aujourd'hui orchestre ces métamorphoses.

Si des flancs de ce sillon royal creusé en bord de Seine au travers de la Forêt de Meudon, si de cette « Arthelon-Valley » mixant à la française l'Art, l'Histoire et la Science, nous avons la chance que surgisse encore cette Grande Perspective autour de laquelle rêve notre cité, le devons-nous à l'altitude, à la qualité moyenâgeuse, « gothique »¹ des lieux, au déroulement de l'Histoire, à la volonté des hommes qui ont participé ?

Si un personnage antique peut laisser trace et symbole d'une longue geste humaine, comme le dit Frédéric SICHET dans le précédent article, c'est bien à un Hercule géant que revient la place vide en haut du Tapis Vert.

La Grande Terrasse, aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles, vue au travers des gravures du temps

Reportons-nous à la page suivante où nous avons rassemblé un certain nombre de reproductions nous transmettant l'évolution de l'aménagement architectural de Meudon aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles.

- figure 1 : Eau forte de PERELLE (chronologie estimée 1654-1659)
- figure 2 : Gravure d'Israël SYLVESTRE (chronologie estimée 1680-1690)
- figure 3 : Gravure de Pierre AVELINE (chronologie estimée 1701-1702)
- figure 4 : Gravure anonyme (chronologie estimée 1725-1730)

Ces 4 gravures sont au musée de Meudon, les chronologies ont été proposées par Monsieur et Madame VILLADIER dans l'ouvrage qu'ils ont consacré à l'histoire de Meudon.

Nous y ajouterons le tableau daté de 1723 signé par Pierre Denis MARTIN qui se trouve au musée national de Versailles et qui est reproduit en page de couverture.

Ces différentes images constituent l'exemple même de ces métamorphoses évoquées ci-dessus. La Grande Terrasse rassemble de nos jours à l'altitude moyenne de 152 NGF², la surface autrefois occupée par le parterre au Sud du Château Vieux, celle occupée par les bâtiments aperçus sur les figures 1 à 5 et démolis depuis, celle de la cour et de l'avant cour que le 17^{ème} siècle appela aussi Terrasse. Cet ensemble, comprenant le château et ses dépendances, parterre, cour, terrasse ou avant-cour, après avoir évolué comme le montrent les images aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles, après être resté surface, esplanade au service du Château Vieux, est devenue de nos jours, prairie, espace livré aux jeux, aux exercices sportifs, aux rassemblements festifs, promenade pour celui qu'accompagne, aux séquences ensoleillées de l'été, l'ombre bienfaisante des allées de tilleuls et de platanes, militairement alignés pour la revue de l'horizon urbain.

La figure 1 nous fait découvrir le Château en usage au temps de SERVIEN, sécurisé par le vieux mur en demi-lune, doté par la volonté du propriétaire, de cette

¹ P. BIVER, Histoire du Château de Meudon

² Niveau général de la France

Figure 1



Parapet fermant
la Terrasse à l'Est

Mur de Beauvais
limitant la Terrasse à l'Ouest

Figure 2

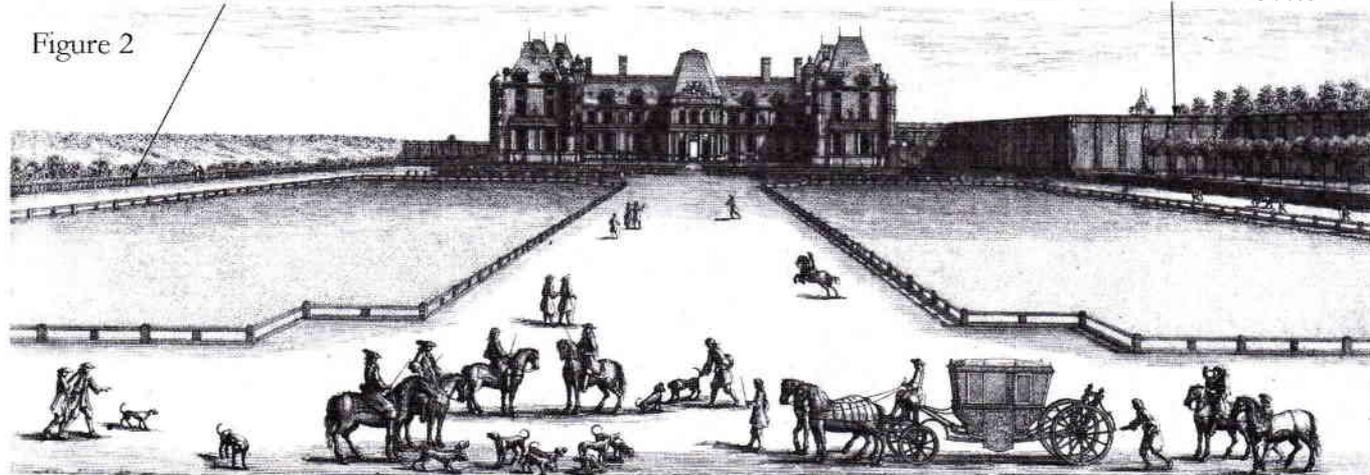


Figure 3

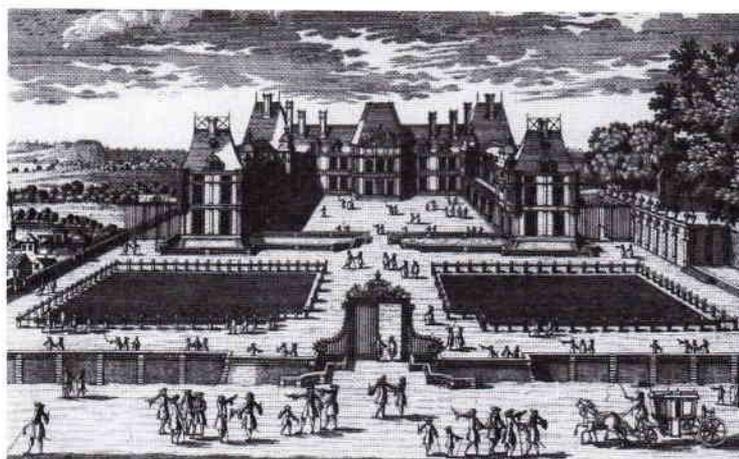


Figure 4

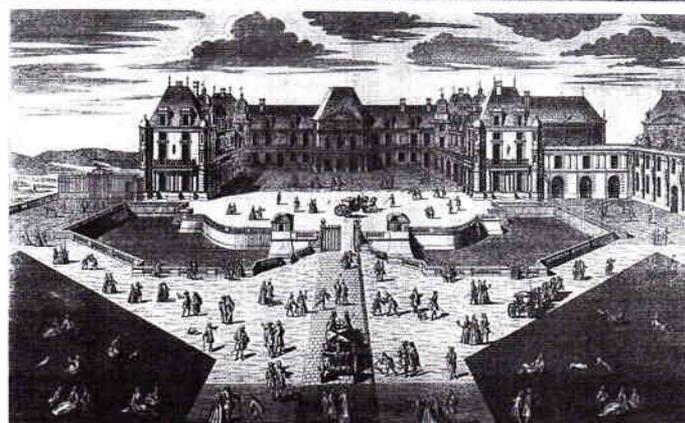


Fig.1 Eau forte de PERELLE (chronologie estimée 1654-1659)
Fig.2 Gravure d'Israël SYLVESTRE Chronologie estimée 1680-1690)
Fig.3 Gravure de Pierre AVELINE (chronologie estimée 1701-1702)
Fig.4 Gravure anonyme (chronologie estimée 1725-1730)
(explications dans le texte)

Terrasse qui vient de s'achever. Nous avons inséré la gravure de PERELLE dans un cadre pour le rendre semblable à celui des figures 2, 3, 4, 5, l'extension du dessin en pointillé n'exprimant bien entendu qu'une probabilité, une hypothèse vraisemblable. Elle nous permet de situer le chantier de remblaiement de cette vaste esplanade qui va devenir l'essentiel de la Terrasse et de celui de l'édification finale sur la droite du mur dit de Beauvais.

Ce mur ainsi évoqué sur la figure 1, prolongé au-delà de son amorce apparaissant au bord occidental de la Terrasse, reste, semble-t-il, la création de SERVIEN. Paul BIVER écrit : « Partout s'alignent des murs de soutènement couronnés de balustres et décorés de panneaux de briques³ alternant avec des gaines énormes faisant office de contreforts, dont un grand nombre subsistent encore actuellement. Le modèle de ces gaines d'une rare beauté décorative n'appartient pas au 17^{me} siècle mais date visiblement du règne de HENRI II. Le Cardinal de Lorraine en aurait fait sculpter quelques unes, probablement auprès de la Grotte et cette noble ordonnance aura été étendue par SERVIEN à toute la Terrasse haute ». Cette figure 1 nous montre aussi l'état des lieux acquis par LOUVOIS qui va poursuivre et apporter toute « la valeur décorative aux travaux de terrassement de son prédécesseur ». SAINT-SIMON affirmait que c'était au nouveau propriétaire qu'il revenait de « mener la Terrasse à sa perfection ».

Une déconvenue sans trace de commentaires

En effet une inévitable situation de tassement allait affecter le remblaiement de SERVIEN. Elle caractérise l'évolution de ce remblai, exceptionnel, « surprenant »⁴ comme la hauteur de la muraille orientale, réalisé sur un sol dont la topographie très irrégulière restait une contre-indication à l'obtention d'un sol horizontal. La pathologie des constructions de nos jours est éloquent sur ce point où les sinistres liés à d'inévitables déformations de sols remblayés sont nombreux.

On peut s'étonner que fort peu de traces écrites de marchés ou de commentaires ne soient venues jusqu'à nous. La pathologie n'engendre jamais gloire ou réputation et se fait discrète dans les souvenirs. Henri POINCARÉ disait « *Le plus grand miracle de la Nature, c'est qu'il n'y a point de miracles* ». Les éléments physiques étant donnés, les tassements étaient inévitables et se sont manifestés pendant les dix, vingt ou trente années qui ont suivi le remblaiement. Ils nous permettent de dégager quelques conclusions présentes à la mise en valeur de cet espace :

1) La zone ayant fait l'objet des opérations de remblaiement à moins d'aller rechercher l'assise des fondations au bon sol à grande profondeur était en conséquence inconstructible. Ce n'est qu'à la périphérie Sud devant le Château et Ouest de l'avant cour que des ouvrages pouvaient être réalisés (transformation du mur en demi-lune en douves devant le Château et réalisation du mur de Beauvais). L'aménagement successif des surfaces peut laisser penser que des occasions de rectification ont pu être entreprises.

2) Devant une impossibilité à court terme, de maîtriser un aménagement altimétrique prédéfini, on ne pouvait songer à implanter galeries végétales ou parterres de broderies dont le dessin des volumes et arabesques exigeait une horizontalité pérenne. En tout état de cause l'aspect visuel évoqué en 3 ci-après et, sans doute une composition d'ensemble comme l'évoque Frédéric SICHET, déterminaient la nudité de cet espace d'avant cour. La richesse était ailleurs. Mais cela ne nous empêche pas d'imaginer cette surface un jour d'orage où l'évacuation des eaux non encore infiltrées se faisait par de multiples filets d'eau où pente et contrepente ne pouvaient que s'organiser au hasard. Elle collectionnait flaques d'eau, ornières boueuses, sillons creusés par le charroi croisé de charrettes, tombereaux, fardiers chargés de pierres, carrosses, terres enfoncées par le martèlement des sabots des chevaux. Les roues cerclées de fer se montraient particulièrement agressives sur ces sols non stabilisés. La marche à pied y était périlleuse.

La figure 1 nous laisse deviner l'état de cette esplanade qui attirait pourtant une foule importante de gens curieux ou occupés, soit aux travaux, soit aux livraisons. On peut se poser la question de savoir si les aménageurs, conscients plus que nous le pensons du phénomène de tassement auquel ils voulaient accorder un délai, n'ont pas aussi délibérément retardé la démolition du mur en demi-lune, isolant ainsi pendant les travaux la cour du château. Un dessin de PERELLE à la bibliothèque nationale (collection DETAILLEUR)⁵, daté du temps de LOUVOIS (on aperçoit la terrasse des marronniers réalisée, sans trace des douves fig. 4 devant le château) confirme l'état chaotique de l'avant-cour très visible sur la figure 1.

Nous concluons en disant que si cet espace dans une conception d'ensemble avait à rester une simple surface derrière le trait d'un parapet, une longue période de temps (10, 20 ou 30 ans) fut nécessaire pour obtenir l'aspect presque stabilisé que nous rencontrerons à l'époque du Grand Dauphin.

³ Se reporter, sur ce point à l'étude de F. SICHET.

⁴ Cartouche royal d'un plan général des jardins et parcs du Château de Meudon.

⁵ Voir bulletin des Amis de Meudon n°232 : Meudon, l'architecte et « la Belle Veue »

On aperçoit sur la figure 2 l'ordonnement très sobre aux lignes fortement marquées apporté par Louvois à l'avant-cour de SERVIEN avec une allée centrale et deux allées aux bords oriental et occidental de la Terrasse. Une clôture rustique encadrait deux surfaces herbeuses que le temps permit d'aménager après stabilisation en parterre de gazon. La figure 3 avec quelques libertés prises par AVELINE pour l'équilibre de son dessin confirme la sobriété qui accompagnait l'accès au Château Vieux. On notera figure 4 et reproduction en page de couverture, sans pouvoir affirmer que LOUVOIS l'ait réalisé en son temps, la présence sur l'allée centrale d'un pavement semblable à celui qui aujourd'hui encore agrémenté l'entrée Nord de la Grande Terrasse et dont les ondulations chaotiques nous laissent deviner à petite échelle celles rencontrées autrefois en arrivant au Château.

3) SERVIEN avait effectué le remblaiement de la Terrasse pour étirer le Belvédère vers l'orient où régnait à perte de vue la forêt de l'Île de France et d'où arrivait la Seine qui se lovait à son pied en offrant à la vue la navigation le long de ses berges. Et l'horizon découvert depuis ce belvédère, était signé Paris. Il suffisait alors de cheminer le long de l'allée orientale (fig. 6) de la Terrasse pour découvrir au pied de la grande muraille le village de Meudon, son église, ses humbles logis de vigneron, ses vignobles ensoleillés, ses prés au creux du Val d'Arthelon et au-dessus de ce premier plan et des bois de Clamart, le grand écran où se découpait la signature de Paris, la « Grand Ville »⁶.

Mais cette promenade sur le bord oriental de la Terrasse s'associait aux plus fortes hauteurs de remblai et se heurtait aux affaissements les plus marqués, donnant à la surface de ce chemin piétonnier, les pires soucis à une marche paisible, avide de voir. Le personnel devant combler les affaissements souffrait de la fatalité qui s'attachait à ce sol qui persévérait à se dérober à la noble ligne tracée pour le parapet. Bref, cette allée orientale restait peu confortable pour la contemplation du site.

Par ailleurs la vue de ce premier plan où se nichait le village de Meudon avait peu d'attrait pour les regards du temps si l'on juge les gravures, dessins et représentations graphiques commandées aux artistes pour exalter les lieux. Le vide, au pied de la muraille leur faisait forte impression. Plus tard, le sol pourtant amélioré, à pied, en calèche ou en « roulette » tirée par un Suisse, le Roi n'aimera point cette promenade chaoteuse qui « *de tous les côtés au soleil exposée* »⁷ devait être réservée aux heures fraîches d'une journée.

Prenons ensuite le parcours de l'allée centrale. Le tableau de Paris dans son cadre ABCD de la fig. 5 est entravé, mangé sur son bord inférieur où se trouve le long et rectiligne parapet de pierre qui ferme la Terrasse à l'orient. Les monuments de Paris hésitent à se hisser au-dessus et l'œil cherche à se hausser pour les apercevoir. Montmartre, la Montagne Sainte-Geneviève et le bois de Clamart restaient sans doute les derniers à émerger de ce naufrage visuel. Certes en carrosse, calèche, à cheval, l'œil avait gravi une part de hauteur suffisante pour recadrer l'image. Mais cette allée centrale livrée à l'embarras de circulation vers le Château et la « basse cour » où se trouvait au temps de LOUVOIS une partie de ses écuries, demeurait peu propice à une promenade détendue.

Restait alors à offrir au visiteur l'allée occidentale mais la figure 6 nous montre qu'à l'altitude moyenne de l'avant-cour cette promenade était aveugle sur l'horizon ainsi que l'aire comprise entre les deux retours du mur de Beauvais fermant l'un au sud la « Basse Cour », appellation familière de l'ensemble constituant le bâtiment des Offices, l'autre au nord le chenil. Paris avait sombré sous le parapet, le grand écran n'offrait que le ciel dont le prix et la somptuosité ne s'offraient que la nuit avec un carrousel d'étoiles.

Comme dans l'aménagement d'un théâtre le cadre ABCD (fig. 5) était une scène. Elle devait s'offrir à la vue de tous les spectateurs, ceux des premiers rangs mais aussi les plus éloignés qui, sans fauteuils d'orchestre surélevés ou placés en balcon à différents niveaux, seraient privés de spectacle.

Il revint à LOUVOIS de créer ou peut-être d'aménager cette émergence visible (fig. 2) ayant environ une hauteur d'homme et à partir de laquelle la vue de Paris se trouvait à nouveau acquise aux regards, relevée et recentrée agréablement au sein du cadre que fermait en bas la ligne droite du parapet, riche d'une broderie de balustres.

Il est possible que la topographie préexistante du terrain avait suggéré dès le départ cette disposition, car en ce lieu l'aménagement de l'horizontalité pérenne de cette plateforme était facilité par l'absence de remblais, voire la nécessité de déblais. Une gravure antérieure aux travaux de SERVIEN est éloquent sur ce point. Il fait peu de doute que LOUVOIS ait créé ce balcon pour offrir à ses visiteurs la précieuse « Veüe » de Paris. Soucieux de leur confort aux beaux jours d'été dans leur contemplation de l'horizon, il fait aménager une plantation d'ifs et de maronniers sur quatre rangs pour les protéger du soleil ardent.

⁶ MOLIÈRE dans le Misanthrope

⁷ La FONTAINE dans la mouche du coche évoquant peut-être un chemin meudonnais.

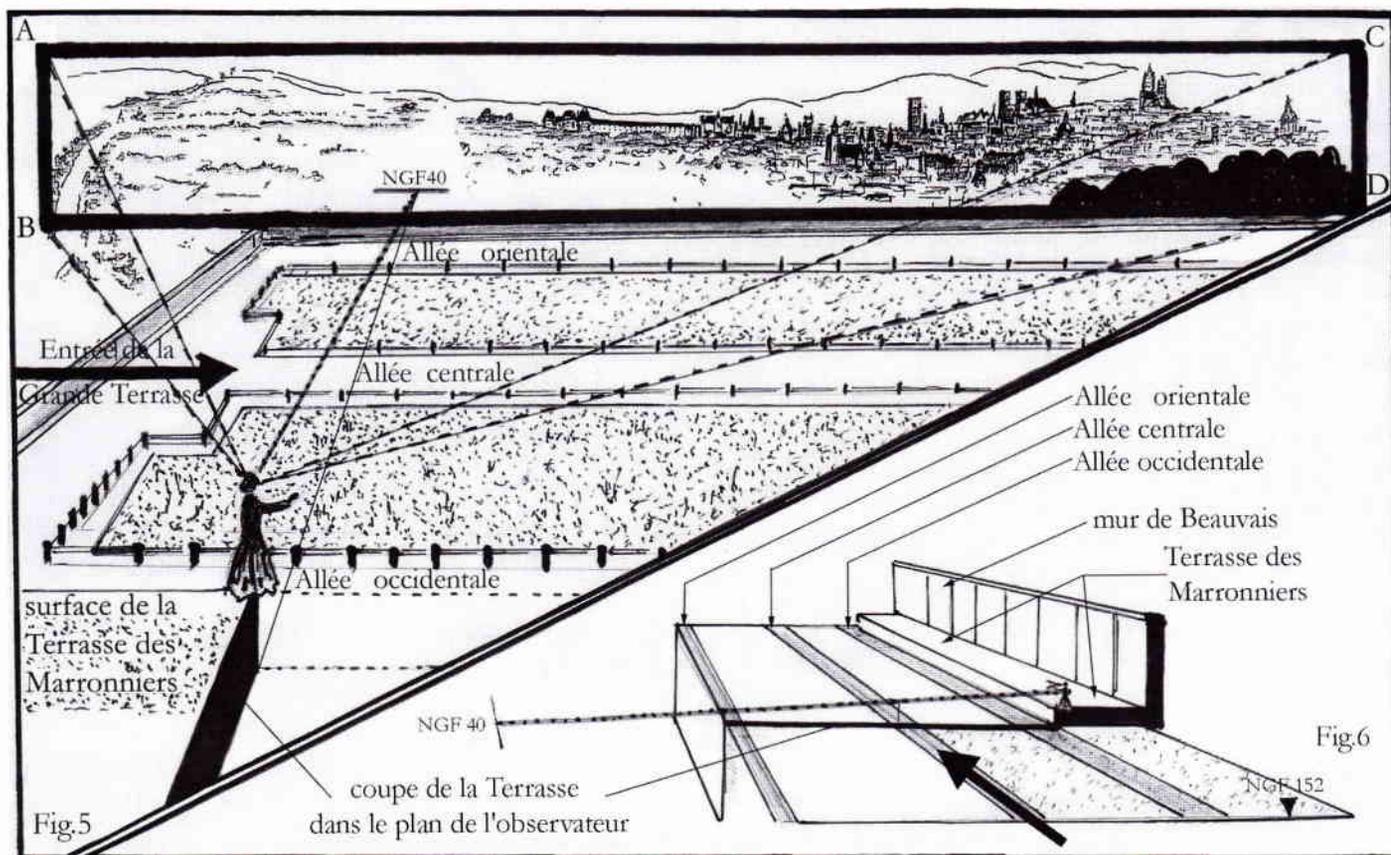


Fig. 5 et 6 : La Grande Terrasse et Paris au 17^{ème} siècle
(Dessin Lucien GRINDA)

Evoquer cette dernière préoccupation peut apparaître une futile anecdote mais ce fut pour SERVIEN et LOUVOIS un réel souci de disposer au Château d'une « *salle fraîche* », d'un « *cabinet frais* ». Ces espaces exposés au grand soleil restaient très inconfortables. Les promenades en forêts, au voisinage des bassins à l'écoute des fontaines et des jets d'eau ou encore sous la voûte des Berceaux, « *asile sûr contre les étés brûlants* »⁸ restaient les moyens offerts aux visiteurs pour supporter les séquences caniculaires. Depuis la cour, on accédait sans doute par un chemin pavé sur la surface de l'avant-cour et par quelques marches d'escalier voisines de l'angle nord de la « *Basse Cour* » à ce lieu qui portera le nom de « *Quinçonche* » ou de « *Terrasse des Marronniers* ».

Un article du *Mercure Galant* publié en juillet 1681, s'exprime ainsi : « *Vous aurez sans doute appris que Monsieur de Louvoys a acheté la Terre de Meudon, où il va passer un jour ou deux toutes les semaines, non pour prendre du relâche après grandes et longues occupations, mais pour travailler en repos et ne donner aucune audience. Ce château estant dans un très bon air et ayant la plus « Belle Veüe » de l'Europe, je dis la plus*

belle puisque de ce lieu, on peut découvrir Paris tout entier, et qu'il n'y a qu'un Paris au monde. Monseigneur le Dauphin a souvent fait l'honneur à Monsieur de Louvoys de l'y aller voir et a témoigné depuis en plusieurs occasions qu'il estait très satisfait et de la manière dont il y avait été reçu et de la Personne du Ministre ».

Il ne fait aucun doute que cette « **Belle Veüe** » fut parmi les éléments qui ont déterminé l'acquisition par le Roi et son fils du domaine de Meudon.

J. HARDOUIN-MANSART incorpore la Terrasse des Marronniers au sein du Château-Vieux

Si LOUVOIS avait fait ce choix pour cette « **Belle Veüe** » en conduisant « *la Terrasse à sa perfection* », le Grand Dauphin a voulu la porter à l'excellence en l'incorporant plus étroitement à la vie fastueuse du Château de Meudon, jugé insuffisant et mal adapté à ses réceptions. Il fallait intégrer cet horizon, fusionner ce spectacle d'une manière plus intime avec l'Architecture existante. Il fallait vaincre les aspérités d'une marche d'approche à pied sur la Terrasse avec la mauvaise humeur de l'hiver dans le froid, le vent, la pluie, de l'été sous un soleil brûlant ; il fallait atteindre ce balcon

⁸ Expression citée par P. BIVER dans un éloge fait des Jardins du Grand Dauphin.

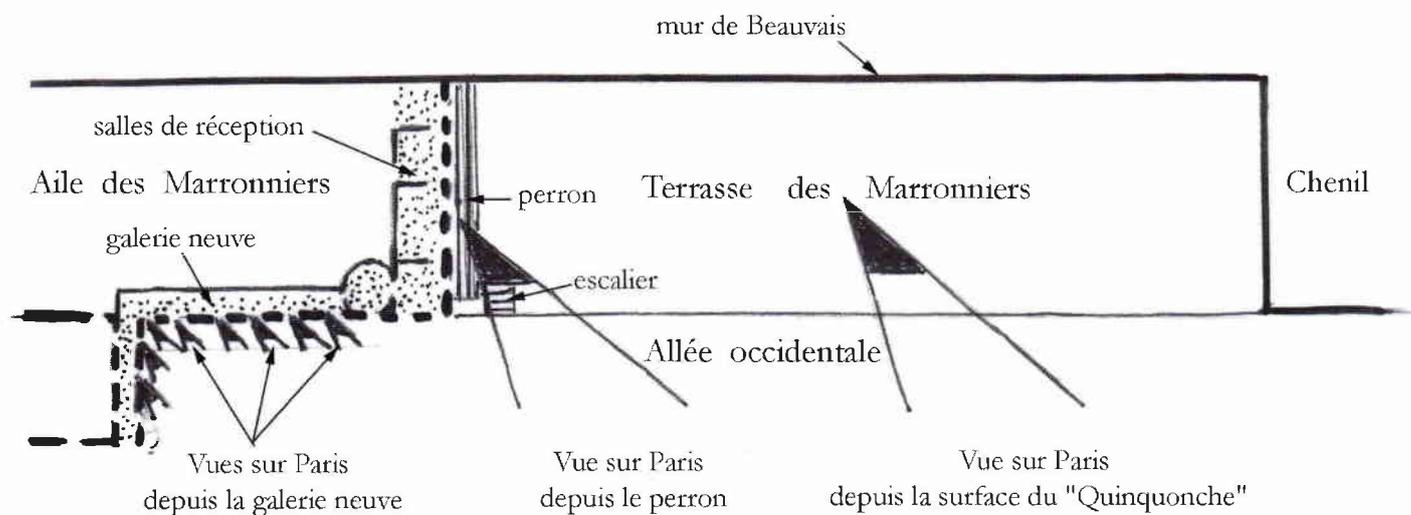


Fig.7 : L'Aile et la Terrasse des Marronniers et leurs vues sur Paris.
(Dessin Lucien GRINDA)

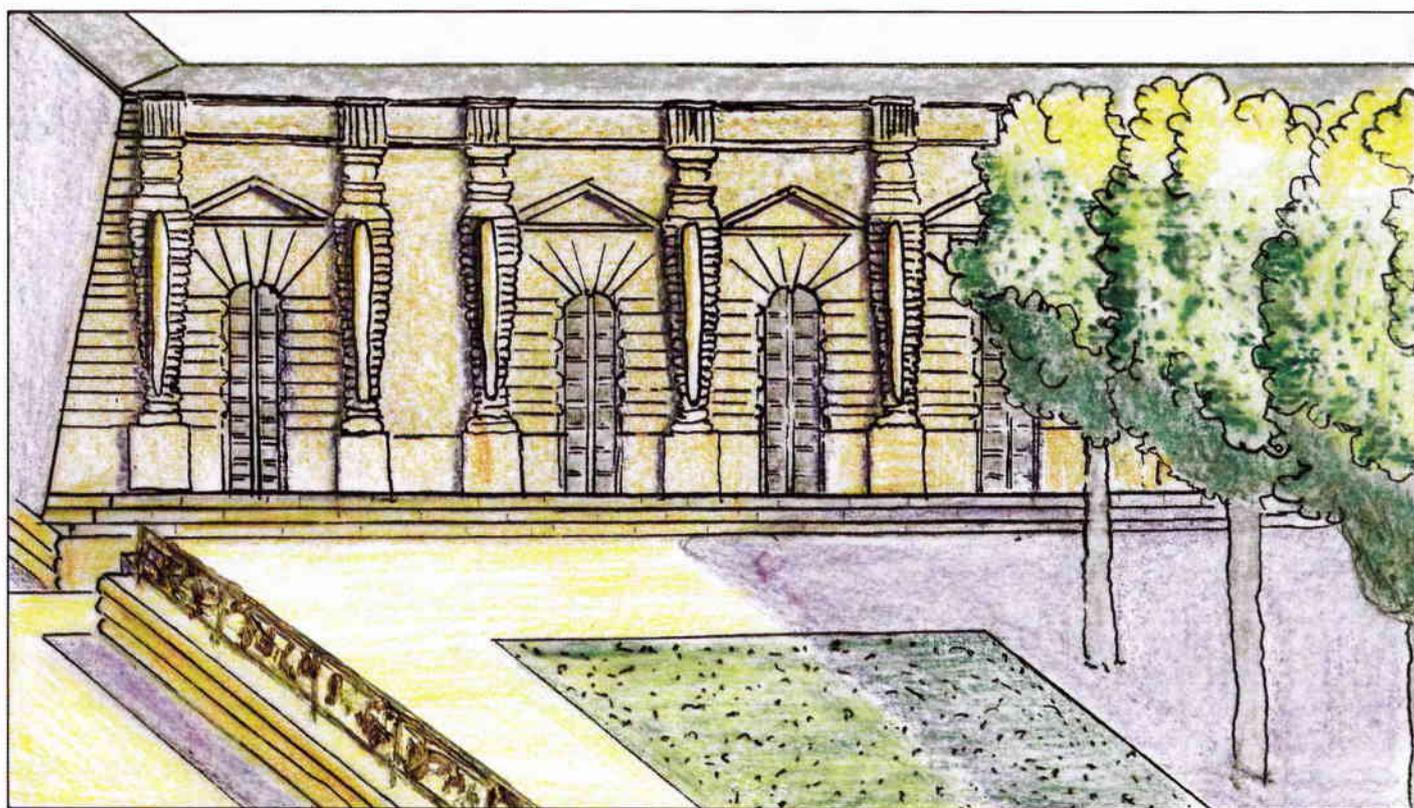


Fig.8 : Facade Nord de l'Aile des Marronniers
(Dessin de Lucien GRINDA d'après la peinture de Pierre-Denis MARTIN en couverture)

belvédère sans quitter l'édifice pour goûter la douceur de ce « Quinquonche » au grand air, lorsque le printemps allait couvrir les marronniers en fleurs ; il le fallait aussi au soir des plus chaudes journées d'été pour disposer au sein du château d'un espace ombré à l'abri des rayons

du couchant, où la grosse chaleur du jour ne se soit pas accumulée. La quête du Prince pour obtenir un « appartement frais » dans ce voisinage n'est pas étrangère à ces considérations et à l'aspiration précédemment évoquée de ses prédécesseurs.

Jules HARDOUIN-MANSART chargé de l'agrandissement du Château-Vieux, au-delà du « Respect de la **Belle Veüe** » en direction de Paris, restait séduit lui aussi par la « rare beauté décorative des gaines »⁹ animant ce magnifique rideau conçu par le PRIMATICE au temps du Cardinal de Lorraine et poursuivi depuis, avec conviction, à la lisière du bois.



Fig.9 : La salle de bal Henri II offrant à la vue les jardins du Grand Parterre à Fontainebleau.

L'architecture, on l'a dit, reste l'Art d'occuper l'espace, bien plus que la surface. L'architecte va exceller ici pour satisfaire l'ensemble des aspirations de ce programme. Il va respecter les volumes définis antérieurement au temps de SERVIEN, peut-être cette conception d'ensemble retenue par LE VAU comme le suggère Frédéric SICHET et montrer tout son talent aussi dans le percement du mur de Beauvais (voir fig. 7) ceinturant le bâtiment des Offices :

- Il le perce au Nord (voir fig. 7 et fig. 8). De grandes baies vitrées orientées plein Sud sont favorables à l'installation d'une orangerie. Ici, orientées au Nord, c'est

une opportunité donnée pour le confort d'été des pièces de réception dont rêve le Grand Dauphin. C'est là qu'elles seront aménagées. Un perron composé de quatre marches permet d'accéder de plain-pied à ce balcon fait pour observer de Paris, la « **Belle Veüe** » dans le théâtre de verdure du Quinquonche. Finies les aspérités de

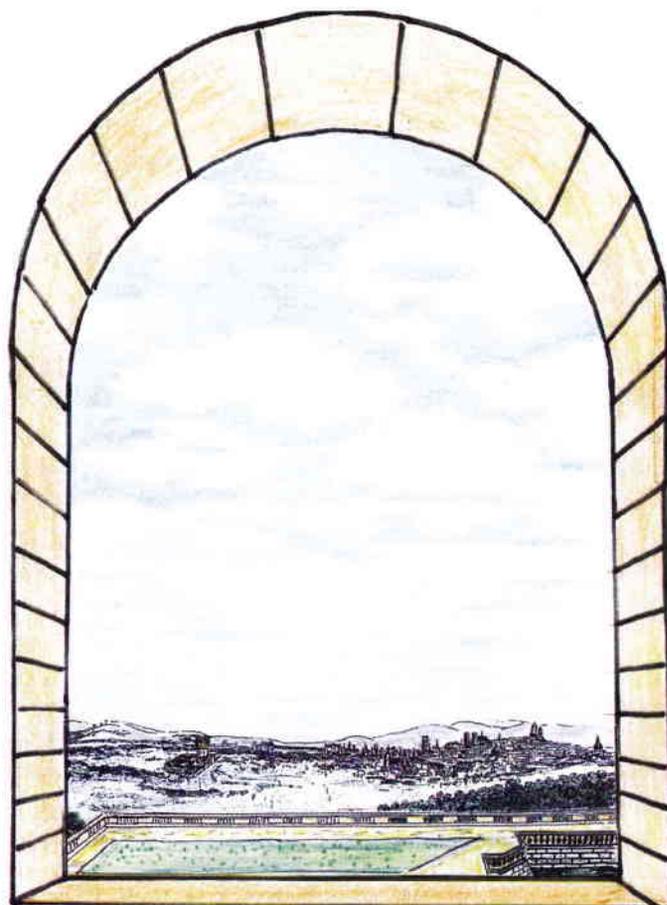


Fig.10 : Vue de Paris imaginée depuis une baie de la galerie neuve. (Dessin Lucien GRINDA)

l'avant-cour ; il suffira désormais de parcourir le Château-Vieux et ses luxueux couloirs pour déboucher, avant ou après une réception, sur ce spectacle somptueux de l'horizon.

- Il le perce à l'Est, en conservant la disposition du porche d'entrée qui desservait le volume au niveau de la Terrasse et installe au-dessus de lui une galerie de liaison. Partant du salon des Albanes au sein du Château-Vieux par un parcours en équerre, elle permettait l'accès aux salles de réception débouchant sur le « Quinquonche ». Cette galerie de direction Sud-Nord allait porter le nom de Galerie Neuve. Comme la galerie décorée par le PRIMATICE et le ROSSO à Fontainebleau, elle réservait un

⁹ P. BIVER ouvrage cité.

effet de surprise dans son cheminement extrême : l'une offrait la Salle de Bal Henri II avec la vue sur le Grand Parterre découvert au travers des baies en plein-cintre qui l'éclairaient (fig. 9), l'autre les salles de réception du Grand Dauphin et le « Quinquonche ». De la Galerie du Louvre donnant à voir les rives de la Seine, elle allait offrir la « Belle Veüe » : Jules HARDOUIN-MANSART perce le mur de Beauvais entre les gaines et pratique six ouvertures cintrées d'où, par les baies ainsi dégagées, le visiteur retrouvait de ce nouveau balcon, le spectacle de l'horizon (fig. 9). De la Galerie des Glaces à Versailles offrant toutes les féeries d'une perspective dans un soleil couchant, elle offrait à l'horizon de Paris, en fin de soirée, le Dôme à peine achevé de la Chapelle Royale des Invalides qui remplissait de son rayonnement doré la plaine de Grenelle. L'architecte y trouvait une joie partagée avec le Roi et son fils.

Et comme la Galerie de Fontainebleau évoquait François I^{er}, celle de Versailles Louis XIV, la Galerie Neuve allait le faire pour le Grand Dauphin. Cette gloire, l'histoire ne l'a pas retenue, et ne peut s'évoquer ici en ce qui le concerne que par tous les talents développés dans l'accomplissement d'une activité digne des grands mécènes. Sans doute à l'ombre de son père, il sut choisir des artistes, leurs nouveautés, rassembler leurs œuvres et collectionner de multiples richesses.

Ici dans cette Galerie Neuve où la « Belle Veüe » de Paris s'offrait six fois comme nous essayons de l'évoquer figure 10 et pouvait agglutiner plusieurs petits groupes d'observateurs cheminant en cortège, le « Grand Dauphin » donnait à admirer aussi les toiles de VAN DER MEULEN, collaborateur de LEBRUN à Versailles, rappelant les succès militaires du Roi et suggérant peut-être les vertus guerrières de son fils : le siège de Maestrich, de Besançon, d'Oudenarde et le Passage du Rhin. Une autre toile évoquait le bombardement de Gênes par VANBECK. La Galerie Neuve faisait suite dans cette décoration à celle de Louvois, mais elle apportait au travers d'une façade marquée par la Renaissance, une compétition entre le paysage et les œuvres d'Art.

D'autres tableaux commandés à DESPORTES représentaient des scènes de chasse et plus particulièrement de chasse au loup avec de nombreux détails réalistes faisant forte impression au temps où Charles PERRAULT avec le petit Chaperon rouge et LA FONTAINE avec ses fables évoquaient la présence encore angoissante de cet animal. Un tableau s'imposait dans la Galerie, montrant le Grand Dauphin avec plusieurs cavaliers venant à la prise du loup. Louis XIV écrit le 15 février 1696 dans ses

mémoires : « Monseigneur¹⁰ ne cesse de courre le loup. Chasser le noir fut toujours le sommet de la vénerie »¹¹. Il glorifie son fils, son petit fils et valide dès le 11 juillet 1700 l'esprit qui va conduire à l'aménagement de cette galerie « J'ai plaisir à savoir que le duc de Bourgogne va courre le loup avec Monseigneur. La vénerie développe le courage des princes et les prépare aux périls de la guerre »¹².

Au-delà de la galerie, dans les salles de réception, le Grand Dauphin choisit et commande des peintures évoquant les souvenirs de la Reine de Saba, Salomon, Cléopâtre, Marc Antoine, du triomphe de Bacchus. Elles se mêlent aux dorures, apportant des images où les saisons distribuent fleurs, fruits de toutes sortes, gibiers, effleurant à peine une gastronomie gourmande que les plaines de Flandre ont suggérée. Elles occupent avec les glaces, les murs, les panneaux sur cheminées, sur consoles, les encadrements, les dessus de portes. Elles sont signées DESPORTES, LOIR, BON BOULOGNE, J.B. FONTENAY, COYPEL ... Il faut lire « l'Histoire du Château de Meudon » par P. BIVER. Il faut encore au Palais Royal voir la Galerie d'Enée et son décor somptueux conçue aussi dans la même période par Jules HARDOUIN-MANSART¹³, décorée par COYPEL et réalisée de 1702 à 1718, pour mesurer pleinement la richesse de ces lieux à Meudon, la vie qui les habita et la chaîne des hommes qui a participé. Sur la Terrasse des Marronniers il faut imaginer le Vieux Roi de France ; il aimait s'y promener, se détendre en famille avec son fils, ses petits fils. On entrevoit ses derniers instants consacrés à Meudon passés encore dans la joie, le bonheur auprès de la jeune et pétillante duchesse de Bourgogne dont les frais éclats de rire trouvaient écho, sur les riches gaines du mur de Beauvais et enfantaient un Futur que le destin s'acharna à assombrir.

Vous cherchiez la Terrasse des Marronniers ? Elle n'est plus, Madame. Elle fut quelque part au pied de cet illustre mur, légèrement au-dessus de ce talus herbeux où se dressent quelques fleurs de pâquerettes et de pissenlits. De ce lieu, au jeu des métamorphoses, vous ne voyez plus Paris, la « Grand-ville » du 17^{ème} siècle.

Lucien GRINDA

¹⁰ Appellation du Grand Dauphin par LOUIS XIV.

¹¹ Mémoires de LOUIS XIV par F. BLUCHE.

¹² Mémoires de LOUIS XIV par F. BLUCHE.

¹³ Décédé en 1708.

LA PARTIE NORD DE LA GRANDE PERSPECTIVE

Constat et propositions d'aménagement

Le problème posé

L'extrémité Nord de la Grande Perspective de Meudon, à Bellevue, a été aménagée par Louis XV pour assurer un lien direct entre le château de Bellevue et le château de Meudon ainsi qu'avec la route des Gardes. Sur les quelque 4 km de la Grande Perspective, il s'agit, aujourd'hui, de la partie la plus urbanisée, qui conduit au Domaine National de Meudon.

Au cours des années 60, elle a subi de nombreuses évolutions malheureuses, qui l'ont dégradée et ont altéré ses qualités esthétiques : il est, aujourd'hui difficile d'imaginer que l'avenue Galliéni et la place du Général Leclerc appartiennent à la Grande Perspective de Meudon. Un double carrefour D 181 / D 406 a créé une frontière inhospitalière au pied de l'avenue du Château, pourtant classée Monument Historique.

Au moment où l'État a engagé un vaste programme de restauration de la Grande Perspective dépendant du Ministère de la Culture, il apparaît souhaitable d'engager une réflexion visant à définir un plan de restauration / évolution de son extrémité Nord. Il s'agit, non seulement d'accompagner ce programme de l'État en cours sur l'avenue du château, mais aussi, à partir d'un site exceptionnel, de donner à Meudon un espace urbain de meilleure qualité.

Les données du problème

L'altération la plus importante remonte aux années 1960, époque où un double carrefour a été créé à cheval sur la route des Gardes, l'avenue du Château et le boulevard Verd de Saint Julien. Des arbres d'alignement ont été abattus et une forêt de poteaux plantés : sens interdits, feux de signalisation (44 poteaux au total !). L'avant-dernier arbre d'alignement « d'origine », racines coupées, étouffé par le bitume et la circulation, est mort cet hiver 2004.

D'autres aménagements ont été réalisés. Certains heureux (création de pelouses dans les années 1970, restructuration de la place de la gare il n'y a guère), d'autres inadaptés au site (arbres à fleurs, bacs en briques devant l'église, avec échantillons de plantations diverses).

Enfin, les constructions sont assez hétéroclites, mais un sympathique aspect rural, ordonnancé par les alignements de tilleuls, subsiste.

Un site en danger

Plusieurs dangers doivent être signalés :

- La pression immobilière
- La pression de la circulation automobile, locale et de transit, en particulier sur deux routes départementales
- La pression du stationnement automobile (une gare SNCF, une église, des habitants, un restaurant et, à proximité, un marché et plusieurs écoles.)
- Un risque de banalisation de l'avenue Galliéni, dû à un manque de lisibilité de son appartenance à la Grande Perspective.

Un site dont le potentiel est demeuré intact

Les atteintes portées au site sont, dans l'ensemble, toutes réversibles :

- Les carrefours peuvent être redessinés
- Les alignements d'arbres peuvent être restitués
- Les aménagements inadaptés peuvent être aisément remodelés

Pourquoi s'en occuper aujourd'hui ?

La Grande Perspective est actuellement, directement ou indirectement, concernée par plusieurs projets :

- La Ville de Meudon élabore un plan local d'urbanisme (PLU)
- Le Département des Hauts-de-Seine travaille sur plusieurs projets structurants :
 - Aménagement des berges de la Seine
 - Création d'un « Parcours des coteaux » de Seine d'Issy à Sèvres
 - Création d'un réseau vert de promenades
- L'État a engagé, depuis plusieurs années, un programme de restauration lourde du Domaine National de Meudon. Ce programme concerne actuellement l'avenue du Château qui retrouve une nouvelle jeunesse : la chaussée a été repavée, les pelouses ont été refaites et les arbres sont replantés suivant un calendrier défini avec la Ville et les associations

Cette renaissance de l'avenue du Château n'est pas mise en valeur, c'est le moins que l'on puisse dire, par l'état de la place du général Leclerc : *le carrefour avec la route des Gardes n'honore pas l'entrée du Domaine National de Meudon.*

En ce qui concerne les projets du Département, la Grande Perspective de Meudon constitue un axe vert préexistant, qui permet de relier, en droite ligne, la Seine et le Parcours des Coteaux à la forêt de Meudon : l'appartenance de l'avenue Galliéni à la Grande Perspective demande à être affirmée et consolidée.

L'élaboration d'un PLU par la commune constitue le moment opportun pour inscrire dans un texte pérenne un projet de réhabilitation et les règles à respecter pour accomplir ce projet.

Les propositions

Constatant :

- La situation précaire de cette partie urbaine de la Grande Perspective,
- Le risque important d'une accélération de sa dénaturation
- Le rôle qu'elle peut cependant jouer, dans le centre de Bellevue, en accompagnant les projets du Département,
- La nécessité, pour l'image de Meudon et l'agrément des meudonnais, d'améliorer l'entrée principale du Domaine national,

Il est hautement souhaitable qu'une étude de réhabilitation de l'avenue Galliéni, depuis le CNRS jusqu'à l'entrée de l'avenue du Château, soit engagée. L'objet de cette étude serait :

- d'établir un projet de réhabilitation
- de définir les règles à respecter pour, au cours des années à venir, éviter des erreurs et, petit à petit, contribuer à cette réhabilitation
- d'ouvrir la voie à une véritable restauration

Il est nécessaire que le plan local d'urbanisme (P.L.U.), document d'urbanisme essentiel, puisse intégrer les principales conclusions de cette étude.

Le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon a fait part de ces demandes au Maire de Meudon, ainsi qu'au Département, en insistant sur la nécessité, pour être efficace, de mettre en œuvre cette étude le plus rapidement possible. Le Comité a, bien entendu, proposé son concours pour la définition et le suivi de cette étude. La qualité de la restauration en cours de la Terrasse de Bellevue laisse favorablement augurer d'une restauration de la partie Nord de la Grande Perspective de Meudon.

Daniel SOREAU

NOUVELLES BRÈVES

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Le samedi 12 mars 2005 les participants à l'assemblée générale 2004 étaient accueillis dès 14h30 à la salle paroissiale « Les Tybilles » située à Bellevue.

La séance est ouverte vers 15h15 par le président Gérard ADER qui, après quelques mots de bienvenue, insiste sur le caractère particulier qu'il souhaite donner à cette réunion en la considérant comme une séance de travail centrée sur le point très important de l'ordre du jour, le plan local d'urbanisme (P.L.U.) dont il rappelle qu'il a été l'objet d'un avis adopté en Conseil d'administration et rapporté dans le bulletin n°115 récemment adressé à tous les adhérents. La parole est immédiatement donnée au secrétaire général pour le premier point de l'ordre du jour.

1 – Rapport moral et d'activité

Michel RIOTTOT donne lecture d'un rapport très précis et très détaillé que nous résumons ainsi :

- tenue de 4 réunions du Conseil d'administration et de 4 réunions du Bureau,
- publication du Bulletin sous forme de deux fascicules représentant avec le n°112 le troisième de l'année 2003 et avec les n°s joints 113-114 les numéros 1 et 2 de l'année 2004,
- opération « Forêt propre » le 3 avril 2004,
- participation à la fête des guinguettes à Meudon-sur-Seine le 3 juillet 2004,
- participation aux journées du patrimoine les 18 et 19 septembre 2004,
- rencontres avec Monsieur le Maire de Meudon,
- rencontres avec les représentants de diverses associations de défense du cadre de vie à Meudon.

Le secrétaire général résume ensuite les points forts des articles parus dans les numéros du Bulletin distribués depuis la dernière assemblée générale et remercie chaleureusement tous ceux - auteurs d'articles et réalisateurs - qui ont contribué à la parution de notre publication.

Le secrétaire général évoque ensuite les projets d'aménagement qui ont fait l'objet d'études particulières : ce sont le plan local d'urbanisme étudié tout spécialement par Pierre SABATIER, le Potager du Dauphin, Meudon-sur-Seine et la R.D.7. Il signale en outre qu'il a été procédé à l'examen de plusieurs permis de construire.

1 – En ce qui concerne le P.L.U. (Plan local d'urbanisme) qui remplacera le P.O.S., compte tenu du développement qui lui sera consacré dans cette réunion, Michel RIOTTOT

se borne à insister sur deux points : le problème posé par le stationnement des véhicules sachant que les prévisions font état d'un passage de 500 à 750 véhicules pour 1000 habitants d'ici à 2020, l'aménagement de Meudon-sur-Seine qui avec des immeubles R + 5 conduira à une surdensification et à l'insuffisance d'équipements collectifs, tandis que l'élargissement de la R.D.7 coupera le quartier des berges de la Seine.

2 – A propos du Potager du Dauphin dont le parc est ouvert au public, des rencontres avec les associations ont été organisées par la municipalité. Messieurs COLCHEN et JANTZEN y ont participé en tant que les représentants de notre Comité. Il apparaît qu'une salle polyvalente est envisagée pour des réceptions et pour des activités culturelles. D'autres projets sont à l'étude tels que la création d'une maison des arts et de la musique et l'accueil de l'Université inter-âges.

3 – Meudon-sur-Seine : l'aménagement a commencé en avril 2004. La société HINES doit construire 45000m² de bureaux et COGEDIM doit élever 4 bâtiments R+5 pour environ 180 logements. L'aménagement des parties anciennes a fait l'objet de présentations par la municipalité dans lesquelles l'abandon d'équipements collectifs en raison de la pollution de certains terrains est vivement regretté par les associations.

4 – R.D.7. : Le Conseil général maintient son intention en préconisant l'aménagement d'un boulevard urbain de 2 fois 2 voies. L'ouverture de la procédure de concertation des trois communes d'Issy-les-Moulineaux, de Meudon et de Sèvres a été demandée par le Président du Conseil général des Hauts-de-Seine. Celui-ci a déclaré par ailleurs souhaiter l'aménagement d'une promenade sur les 39 km de berges, rives droite et gauche, faisant abstraction, semble-t-il des secteurs de la R.D.7. élargis à 4 ou 6 voies où elle est impossible sur la rive gauche. Michel RIOTTOT insiste sur les risques sanitaires encourus par les riverains.

Au terme de son rapport, le secrétaire général souligne le rôle de force de proposition que constitue le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon au niveau communal. En revanche, il constate que les associations ne sont, en général, pas entendues au niveau du Département et il lui paraît urgent que, dans les Hauts-de-Seine, la légitimité des points de vue des associations soit reconnue à côté de celle des élus.

2 - Rapport financier.

Le trésorier, Claude RICHEZ, est appelé par le président pour l'exposé du rapport financier 2004. Celui-ci comporte trois volets :

1 – Les effectifs

On note globalement une légère diminution du nombre d'adhérents due essentiellement à une réduction du recrutement.

2 – Bulletin :

L'envoi d'un seul numéro en 2004 a entraîné une réduction du poste des dépenses et donc un bilan financier relativement florissant.

3 – Comptes

Les tableaux analytiques de recettes et de dépenses sont projetés sur écran et commentés par le trésorier et sont l'objet de commentaires explicatifs et comparatifs avec l'année 2003. Les subventions municipale et départementale figurent comme à l'accoutumée et des remerciements sont formulés à l'adresse des instances donatrices.

Le bilan s'établit ainsi :

| | |
|------------|----------|
| Dépenses : | 7 382 € |
| Recettes : | 13 155 € |
| Solde : | 5 873 |

Le président remercie très chaleureusement Claude RICHEZ de son exposé, le dernier de son mandat et en souligne le caractère exemplaire comme ce fut le cas des précédents. Il lui exprime sa reconnaissance pour la rigueur de sa gestion et pour ses observations toujours judicieuses et très positives qu'il a été amené à formuler au cours de ces six années à propos des projets ayant ou non une incidence financière. Il remercie également Claude RICHEZ d'assurer la passation de sa comptabilité informatique à son successeur Dominique MOREAU et associe Claude POILEVEY à la réussite de cette passation. Claude RICHEZ dit avec émotion toute la satisfaction qu'il a retirée de sa collaboration aux travaux du Bureau et du Conseil d'administration et regrette de devoir y mettre fin pour des raisons de santé.

Les rapports d'activité et financier sont approuvés à l'unanimité des votants.

Lancé par Daniel SOREAU, un échange de vues s'engage à propos de la R.D.7 auquel prennent part Messieurs BORSENBERGER et MOURANCHE. Un nouvel intervenant, Monsieur Parini, regrette que les différentes associations aient à ce propos des points de vue différents, affirmation que nuance Michel RIOTTOT. Le président rappelle la position du Comité qui, après avoir prôné un enfouissement de la circulation de transit, s'est rallié à la solution de deux voies par solidarité avec la proposition du plus grand nombre mais il affirme qu'en aucun cas le Comité acceptera le projet qui consisterait à faire une autoroute à quatre voies en surface et que, dans ce cas, il en viendrait, seul ou avec d'autres, à une action auprès du Tribunal administratif en invoquant notamment les effets hautement préjudiciables à la santé des riverains que créerait ce type d'aménagement dans l'espace entre co-teau et fleuve.

3 - Election des administrateurs¹

L'heure étant déjà bien avancée, le président propose que les administrateurs sortants qui ont demandé leur renouvellement ne fassent pas état de leur activité passée et invite Monsieur Lucien GRINDA, qui a fait acte de candidature, à se présenter. Par souci de gain de temps, bien qu'ayant préparé un C.V., Lucien GRINDA souligne qu'ayant été sollicité pour entrer au comité de rédaction du Bulletin par Madame GAYRAL, il pose sa candidature au Conseil sans aucun esprit de « combat » pour des causes comme celles qui viennent de faire l'objet de débats, mais qu'il porte un intérêt majeur à la conservation du patrimoine et à l'histoire en général et à celle du domaine royal de Meudon en particulier ; il peut apporter sa contribution dans les domaines de sa compétence à condition de préserver un « temps légal de retraite » auquel il est attaché pour satisfaire à ses obligations personnelles. Le président corrige la très grande modestie du candidat en suggérant les compétences en matière de construction, de travaux publics et d'aménagement que lui confère sa carrière d'ingénieur des Ponts et Chaussées.

Le dépouillement ultérieur des bulletins de vote donnera les résultats suivants sur 211 bulletins exprimés : Danielle GOUPY : 211, Jean CREPEY : 208, Lucien GRINDA : 205, Etienne GUE : 208, Jean MENARD : 211, Dominique MOREAU : 211, Claude RICHEZ : 211, Michel RIOTTOT : 211

4 – Plan local d'urbanisme (P.L.U.)

La parole est donnée à Pierre SABATIER qui a travaillé sur les documents élaborés par la mairie relatifs au P.L.U. et en a tiré les conséquences pour les avis que notre association a déjà formulés ou sera amené à formuler avant le texte final qui sera adopté par le Conseil municipal et engagera l'aménagement futur de notre ville.

Pierre SABATIER rappelle que le P.L.U. remplacera le P.O.S. et note les principales différences entre le P.O.S. et le P.L.U. Le P.O.S. avait pour but de définir les règles de construction, d'occupation du sol et de prévoir les équipements. Le territoire communal est découpé en zones avec des secteurs ayant des caractéristiques bien définies. Toutefois des révisions et des modifications se sont multipliées pour rendre compatibles les projets avec les règles d'urbanisme alors que cela aurait dû être l'inverse d'où une multiplicité de secteurs et de sous-secteurs à l'intérieur des zones et une confusion auquel le P.L.U. devra remédier.

¹ Dans cette rubrique du Bulletin n°113-114, p.20, 2^{ème} colonne, 3^{ème} alinéa, à la demande de l'intéressé, compléter comme suit la phrase de la 3^{ème} ligne : Jean REINACH qui fut secrétaire général pendant 7 années, démissionna de son mandat, mais resta administrateur jusqu'à la fin de celui-ci.

Le P.L.U. marque une volonté politique prévoyant à long terme un aménagement urbain cohérent avec les dispositions édictées dans les Schémas directeurs, avec le plan d'aménagement et de développement durable de la commune (P.A.D.D.), avec les équipements collectifs. Trois points doivent présider à son élaboration : la prise en compte des problèmes d'hygiène, de sécurité et d'esthétique.

Le projet de rapport de présentation élaboré en fonction de ces directives par la municipalité a été remis aux associations reconnues pour leur défense du cadre de vie. Le Comité de sauvegarde des sites de Meudon a reçu le document en septembre 2004. Le Conseil d'administration a adopté le 25 janvier 2005 un texte qui réunit nos premières observations sur le projet de rapport de présentation ; ce texte a été adressé à Monsieur le Maire et a été publié dans le Bulletin n° 115.

En 2005, notre Comité sera amené à faire de nouvelles observations tant sur le règlement que sur les documents graphiques comportant notamment le zonage et le plan des servitudes. Le projet ultérieur produit par la municipalité sera ensuite soumis à l'enquête publique afin de recueillir les remarques de la population et d'aboutir au texte qui, après approbation du Conseil municipal, sera définitivement le P.L.U. de Meudon.

A propos du carrefour de la Ferme qui intéresse aussi la commune d'Issy-les-Moulineaux, Pierre SABATIER constate un désintérêt de la part de Meudon alors qu'il s'agit d'une entrée de la ville ; il estime qu'il y a lieu d'établir prochainement un bilan de cet aménagement et que des modifications pourront éventuellement être apportées après la parution du P.L.U.

Il pense aussi que Meudon doit être vigilant sur la question de l'évolution démographique avec ses incidences sur la densité des constructions, sur les déplacements et sur la qualité esthétique des bâtiments. Le P.L.U. définira en effet les règles notamment pour des sites sensibles comme la colline Rodin, l'O.N.E.R.A., Meudon-sur-Seine, des carrefours comme celui de la Fourche, les places Stalingrad et Rabelais. Il informe que la construction d'une maison de retraite est envisagée à proximité de l'hôtel Ibis à Meudon-la-Forêt.

Ces quelques considérations invitent à l'ouverture du débat avec les participants : des craintes sont exprimées sur le problème du désenclavement de la colline Rodin (Monsieur), sur l'urbanisation de l'O.N.E.R.A. que peut tenter l'actuelle séparation entre Meudon-Ville et Meudon-la-Forêt (Daniel SOREAU).

Gérard ADER rappelle que l'objectif de population du P.L.U. de Meudon est de 45 000 habitants en conformité avec la prévision du schéma directeur du Val-

de-Seine alors que Boulogne et Issy-les-Moulineaux prévoient des dépassements importants. Toutefois le nombre de logements à construire (150 par an) pour atteindre cet objectif paraît fortement surestimé. Aussi le Comité de Sauvegarde des Sites a-t-il demandé à avoir connaissance de l'étude ayant abouti à ce résultat.

Plusieurs intervenants s'expriment pour appeler l'attention et la vigilance sur des secteurs sensibles :

- Monsieur Elie GOSSE rappelle l'existence de trois failles sous la colline Rodin. De sérieux désordres peuvent intervenir dans les constructions sur l'emplacement de ces failles ; ces désordres ne sont pas couverts par les assurances des constructeurs.

- Monsieur Jacques PARINI qui, après de chaleureuses félicitations pour le travail du Comité et tout particulièrement pour la publication dans les n° 113-114 du Bulletin du projet d'aménagement conçu par Mathieu de SOYE, s'interroge sur la continuité dans l'action qui serait à poursuivre pour le voir aboutir et qui selon lui serait d'associer les autorités départementales et régionales tant son importance dépasse le seul niveau communal. A court terme, il redoute un nouveau projet avec réalisation de 58 logements en bas de ce secteur, entraînant un blocage de l'accès par le carrefour de la Fourche.

Pierre SABATIER répond qu'il s'agit dans notre Bulletin de la suggestion d'idées et que leur réalisation ne nous appartient pas. Gérard ADER ajoute qu'il y a plusieurs associations, Vivre à Meudon, Comité de Défense du quartier Rodin, notre Comité, avec lesquelles le Maire pourrait organiser des réunions pour l'étude de ce quartier.

Monsieur TRASSARD évoque les aspects économiques et financiers. Madame TRASSARD s'inquiète des équipements scolaires pour les jeunes ménages ayant des enfants.

D'autres intervenants insistent pour que la pression, à l'occasion du P.L.U. s'exerce sur des problèmes comme le stationnement pour Messieurs AUDIGE et BORSENBERGER ou comme la délimitation et l'aménagement de plans-masses évoqués par Michel COLCHEN.

Les échanges de vue se poursuivent au fur et à mesure de la projection sur écran des plans en couleur figurant dans le n° 115 du Bulletin, savoir le site Chalais-Meudon de l'O.N.E.R.A., Meudon-sur-Seine qui font l'objet de commentaires de Pierre SABATIER. Michel RIOTTOT indique qu'à Meudon-sur-Seine où par bonheur seront conservées quelques structures anciennes avec petits jardins, il est prévu des immeubles type R+5 et R+6 et regrette l'insuffisance des équipements collectifs.

Sur l'exemple du plan-masse du carrefour de la Fourche, Pierre SABATIER estime qu'un plan-masse a l'avantage de présenter un projet d'ensemble organisé et basé

sur une étude volumétrique mais qu'il doit être conçu dans le respect des règles générales afin de ne pas aboutir à une accroissement de la densité des logements et avec l'objectif de réaliser un bon équilibre des voies de circulation, des aires de stationnement et des équipements collectifs.

Monsieur MOURANCHE intervient pour exprimer des critiques au sujet du plan-masse en cours à Val-Fleury. Pierre SABATIER fait observer que l'on peut éviter la surdensification au niveau de ce plan-masse et des autres, si l'on s'en tient pour l'ensemble de Meudon à la construction d'une centaine de logements par an au lieu des 150 indiqués plus haut.

Au cours de ces derniers échanges de vue, le secrétaire général, Michel RIOTTOT, donne le résultat des dépouillements des bulletins de vote déjà mentionnés plus haut à propos de l'approbation des rapports d'activité et du rapport financier ainsi qu'à propos de l'élection des administrateurs.

L'heure étant déjà très avancée, Gérard ADER exhorte les membres du Comité à faire part de leurs informations et observations comme cela a été souhaité dans le feuillet qui accompagne le dernier Bulletin. Il enchaîne sur l'existence d'un site internet sur lequel les adhérents peuvent aussi s'exprimer et en donne l'adresse : Sauvegardemeudon.free.fr

5 - Forêt propre

Dominique MOREAU rappelle la date du 19 mars et lance un appel aux bonnes volontés pour s'associer aux organisateurs de l'opération conjointe du Comité avec les communes de Meudon, Sèvres et Clamart à laquelle participe l'Office National des Forêts.

RENOVATION DE LA GRANDE COUPOLE DE L'OBSERVATOIRE

Il s'agit d'une opération de grande envergure dont la mise en œuvre se manifeste par d'importants échafaudages édifiés à l'avant de la partie centrale du Château Neuf que couronne depuis les années 1880 la coupole de l'Observatoire devenue depuis lors un monument emblématique de Meudon. Plus que centenaire lorsque s'est déchaînée la tempête de 1999, la coupole a souffert d'importants dommages au point de menacer la sécurité de tout le corps central du bâtiment et, par là même, que soient proscrites les visites de ce haut lieu, à juste titre, objet de beaucoup de curiosité de la part de nos concitoyens.

C'est donc avec une immense satisfaction que les autorités locales et régionales et, bien entendu, tout le personnel scientifique et technique de l'Observatoire ont pris part à l'inauguration officielle des travaux de rénova-

tion programmés par Pierre-Antoine GATIER, architecte en chef des Monuments historiques, le jeudi 9 juin 2005.

La manifestation était placée sous le haut patronage du Ministère de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur, et soutenue par le Ministère de la Culture et de la Communication. Elle s'est déroulée en présence de Monsieur SANTINI, ancien ministre, député des Hauts-de-Seine, président de la Communauté d'agglomération Arc de Seine, de Monsieur Hervé MARSEILLE, maire de Meudon, vice-président du Conseil Général des Hauts-de-Seine et de nombreux invités représentant l'Observatoire de Paris, le C.N.R.S. de Meudon-Bellevue, l'O.N.E.R.A., le Collège de France. Le président Gérard ADER, accompagné de Bernard CHEMIN, Paulette GAYRAL, Lucien GRINDA et Michel JANTZEN, représentaient notre Comité.

Après les paroles d'accueil du Président de l'Observatoire de Paris, Monsieur Denis EGRET, quatre personnalités ont successivement pris la parole entre 18h30 et 19 heures : le vice-président de l'Observatoire de Paris, Monsieur Claude ZEIPPEN; Monsieur Hervé MARSEILLE, maire de Meudon, Monsieur Philippe DEMANGE, directeur du Service technique immobilier et domanial de l'Observatoire de Paris, Monsieur Pierre-Antoine GATIER, architecte en chef des Monuments historiques, chargé du Domaine national de Meudon et, à ce titre auteur du projet de rénovation de la Grande Coupole.

Chacun des intervenants, dans son registre personnel eu égard à son rôle dans cette rénovation, a mis en lumière quelques points forts de l'opération que synthétise le raccourci suivant :

- participation financière primordiale du Ministère de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur très efficacement soutenu par le Ministère de la Culture pour lequel l'opération s'inscrit dans une politique de conservation du patrimoine scientifique de la région Ile-de-France, tout particulièrement de Meudon qui, avec l'Observatoire, l'O.N.E.R.A., le C.N.R.S., le Collège de France, constitue un pôle essentiel, de surcroît remarquable par le cadre environnemental exceptionnel dans le quel se situe chacun de ces organismes ;
- pour ce qui est de la Grande Coupole et des instruments optiques qui l'accompagnent, leur rôle pédagogique est inséparable des recherches actuelles même si, évidemment, celles-ci s'appuient sur de nouvelles techniques ;
- les travaux de rénovation répondent à l'attente d'un très large public curieux des recherches concernant le cosmos et tout particulièrement de celles poursuivies à l'Observatoire de Meudon dans un cadre prestigieux et envié qu'il souhaite mieux connaître ;
- le principe de la rénovation désormais en cours n'est pas nouveau ; il s'est en effet imposé aux responsables de l'Observatoire depuis 1981. Toutefois en compétition avec tant d'autres projets au plan national, c'est à partir

de l'an 2000, la tempête du siècle étant passée par là, que l'urgence manifeste par elle engendrée, a eu l'effet bénéfique d'aplanir bien des difficultés dans le parcours du processus administratif qui devait conduire à la décision ; - le survol historique conduisant de l'incendie du château vieux en 1871 à la rénovation actuelle en passant par l'Observatoire créé par Jules JANSSEN à partir de 1876 a permis de donner à l'auditoire la mesure des problèmes de techniques et de choix des matériaux qui se sont posés au concepteur Pierre-Antoine GATIER pour une réalisation devant à la fois répondre aux impératifs de conservation d'un patrimoine et de création prenant en compte le savoir-faire actuel. C'est ainsi que la couverture de la coupole, à l'origine en tôle d'acier, remplacée en 1924 par une couverture en cuivre, continuera à être faite de tôles de cuivre et c'est dans 15 mois que, les travaux achevés, chacun des nouveaux visiteurs appréciera avec soulagement et admiration l'ampleur des talents et des efforts accomplis par tous ceux qui auront pris part à cette œuvre devenue objet de la reconnaissance des générations futures.

Vers 19 heures, les invités étaient priés de se rendre dans la galerie où les attendait un cocktail convivial et des panneaux explicatifs de photographies illustrant le sujet de cette inauguration.

BELLEVUE : UNE TERRASSE DE PLEIN AIR ACCUEILLANTE EN LIEU ET PLACE D'UN AVANT-CORPS CLOS, INESTHETIQUE ET REBARBATIF.

Ceux de nos lecteurs habitués à fréquenter le grand carrefour de Bellevue reconnaîtront la récente mutation survenue au « Relais des Gardes », 42, avenue Galliéni. S'ils veulent bien se reporter à la rubrique « Nouvelles brèves » du numéro double 110-111 du Bulletin (année 2003), aux pages 27 et 30, ils retrouveront les termes désapprobateurs avec lesquels nous avons alors accueilli un agrandissement faisant emprise sur la voie publique, de la salle de restaurant en cours de rénovation par les nouveaux gérants du « Relais des Gardes », Madame AMBROSIO et Monsieur GUERILLON. Ils redécouvriront dans ces mêmes pages qu'à la date de l'assemblée générale en mars 2003, Pierre SABATIER, vice-président de notre Comité chargé du suivi de cette affaire par le Conseil d'administration avait, par ses interventions tant auprès des services de l'urbanisme de la Mairie qu'auprès de la Société gérante du Relais des Gardes, fait notablement évoluer la situation puisqu'un permis de construire avait enfin été demandé et avait été obtenu pour l'édification d'une terrasse « légère » et facilement démontable. Une maquette d'architecte répondant à ces critères et d'un style en harmonie avec cette partie Nord de la Grande Perspective en prolongement de l'avenue du Château, avait été présentée aux participants à cette réunion.

Aujourd'hui c'est avec une très grande satisfaction que nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la terrasse qui s'est substituée à l'ancienne : les murs en ciment de celle-ci ont été abattus, le socle est entouré de part et d'autre des marches de l'entrée par une balustrade en bois clair que précède un alignement de bacs eux aussi en bois clair, abondamment fleuris. Un mobilier d'extérieur en métal, d'une certaine élégance, protégé par une large toile de tente vert foncé, invite à une pause au grand air dès lors que la température est clémente.

Même si, dans l'immédiat, l'aménagement ne répond pas complètement à la promesse de la maquette évoquée plus haut, nous saluons avec enthousiasme la solution transitoire adoptée par Madame AMBROSIO et Monsieur GUERILLON. En offrant une entrée accueillante à leur établissement, ils ont su concilier leur intérêt commercial avec les préoccupations des défenseurs et protecteurs de ce site à l'amélioration duquel, au demeurant, les Meudonnais leur sont reconnaissants de participer, inversant ainsi la fâcheuse tendance à la disparition des commerces et services de proximité dans notre ville.

PROMENADE DECOUVERTE DES VESTIGES DU RESEAU HYDRAULIQUE DU DOMAINE DE MEUDON.

Le 29 mai 2005, 16 personnes étaient présentes carrefour de l'Observatoire, en forêt de Meudon, au rendez-vous proposé par Jean Ménard, en début d'après-midi.

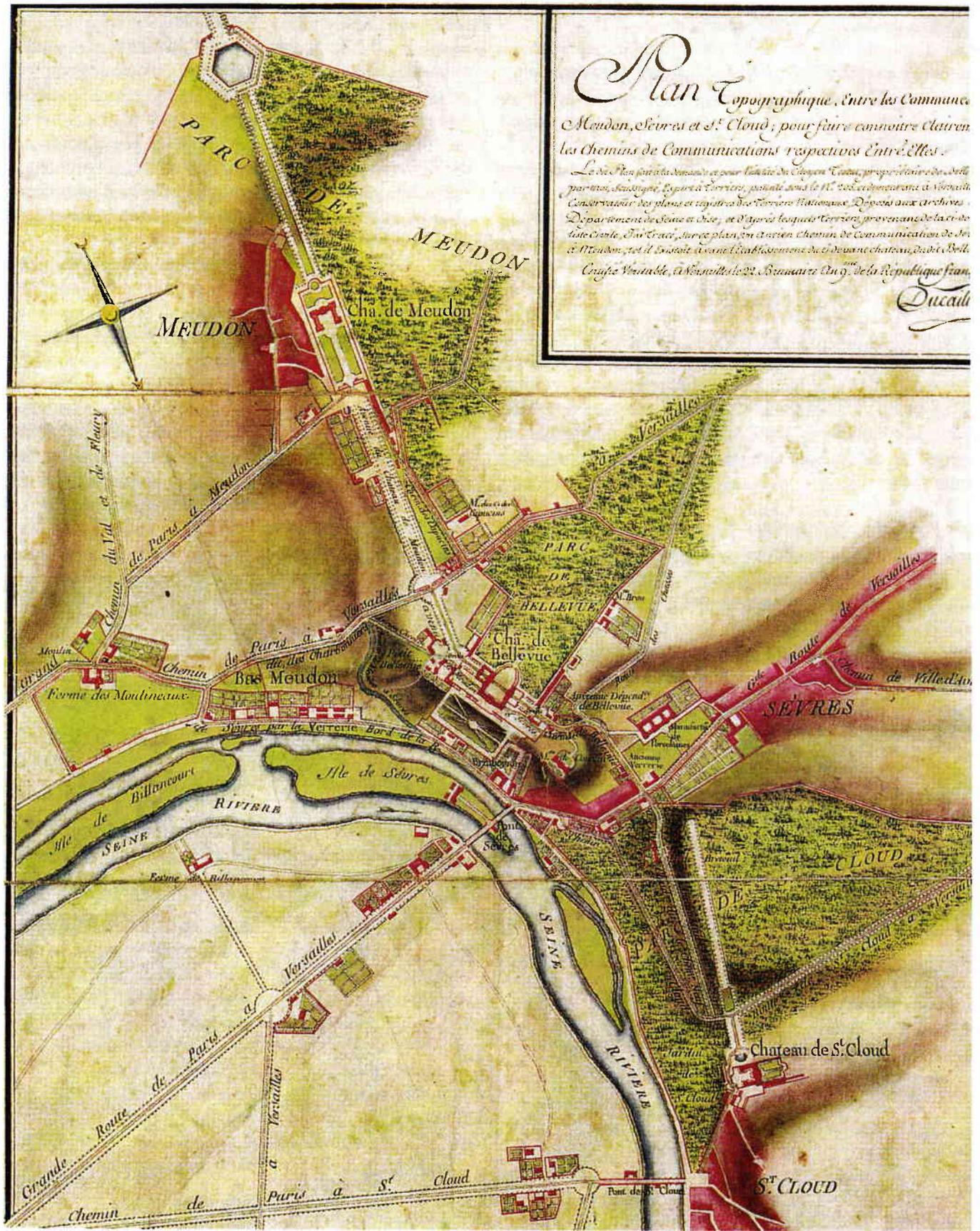
C'est un groupe très intéressé, qui découvre avec surprise et admiration les traces du travail et du génie des hommes de la fin du XVIII^{ème} siècle qui avaient mené à bonne fin cette gigantesque entreprise qu'était la construction d'un réseau hydraulique destiné à l'alimentation en eau des jardins hauts et bas du domaine de LOUVOIS.

La digue de l'étang réservoir des Fonceaux, le réservoir neuf, l'aqueduc souterrain permettant le croisement des deux réseaux, technique et aérien, la Fosse Renaud, l'étang de Villebon, pourvoyeur de l'eau du jet du Grand Ovale, le réservoir de la Brictrie, furent successivement découverts et minutieusement examinés avec beau coup d'intérêt.

ERRATUM

Bulletin n° 115 (n°3, 2004), p.14, 2^{ème} alinéa, 7^{ème} ligne, au lieu de : « ses ancêtres isséens » (il s'agit de Marie-Thérèse HERLEDAN) lire : « ses ancêtres meudonnais »

Paulette GAYRAL



Plan des communications entre Meudon, Sèvres et Saint-Cloud montrant la partie Nord de la Grande Perspective devenue avenue Gallieni. (22 Brumaire An 9)

Prix : 6 euros